

JOURNAL

indépendant | intrépide | sans compromis

FRANZ WEBER

juillet - octobre 2008 | No 85 | Fr. 5.- | AZB/P.P. Journal 1820 Montreux 1 | Postcode 1

www.ffw.ch



Pas de circuit automobile à Vendlincourt !

Le procès de la corrida

A grand pas vers l'abolition

8

Un ours au paradis

Le sauvetage de Miljen

19

Les ballons

Le rêve qui devient déchet mortel

23



En faveur des animaux et de la nature



Notre travail est au service de la collectivité

Les actions de la Fondation sont motivées par la conviction que les animaux dans leur ensemble en tant que partie intégrante de la création, ont droit à l'existence et à l'épanouissement dans un habitat convenable, et que l'animal individuel en tant qu'être sensible a une valeur et une dignité que l'homme n'a pas le droit de mépriser.

Aussi bien dans ses campagnes de protection et de sauvetage de paysages, que dans celles d'animaux persécutés et torturés, la Fondation s'efforce inlassablement d'éveiller en l'homme sa responsabilité vis-à-vis de la nature et d'obtenir pour les peuples d'animaux un statut juridique parmi les institutions humaines leur garantissant protection, droits et survie.

La FFW, reconnue d'utilité publique, est exonérée d'impôts. Pour pouvoir continuer à remplir ses grandes tâches au service de la nature et du monde animal, la Fondation devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie, ni par les pouvoirs publics, elle dépend entièrement des seuls dons, donations, legs, etc...



Quand tout semble vain, quand tous les espoirs s'en vont, quand on est saisi d'accablement face à la destruction de la nature et à la misère des animaux persécutés et torturés... on peut encore se tourner vers la Fondation Franz Weber .

Aidez-nous ! Chaque don, aussi modeste soit-il, est important et reçu avec gratitude.

Comptes:

SUISSE: Banque Landolt & Cie, ch de Rosneck 6, CH-1006 Lausanne, CCP 10-1260-7, compte Fondation Franz Weber, IBAN CH2287688023045000001 ou compte postal 18-6117-3 Fondation Franz Weber, 1820 Montreux 1 IBAN CH3109000000180061173

FRANCE: Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence, Avignon, Compte no 9483909 3 133, Code établissement 11306, Code Guichet 00084, Clé R.I.B 59, BIC AGRIFRPP813, IBAN FR76 1130 6000 8494 8390 9313 359

SVP, préférez le E-Banking

www.ffw.ch

Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch



Editorial

Vera Weber

Chères lectrices et chers lecteurs

Le 23 juin dernier, notre fondation a organisé le procès de la corrida à Genève devant la Cour Internationale de Justice des Animaux fondée par Franz Weber en 1979.

Suite à ce procès dont le but final était et est l'abolition d'une des pratiques les plus barbares et dégradantes en Europe occidentale, nous avons pu lire dans quelques journaux, dans des blogs et autres plateformes suisses nombre de commentaires en faveur de la corrida.

Les preuves en photo et en films présentés lors du procès sont irréfutables, la corrida est indigne de notre société. Dans les films montrés le toréro n'a jamais de visage et pour cause : en montrant son visage, le producteur du film et le photographe s'attiraient des dizaines de plaintes en justice, des demandes de centaines de milliers d'euros de dommages et intérêts. Seules les images belles à voir qui négligent totalement la partie barbare de l'acte sont permises.

Comment peut-on en tant que suisse, vivant dans un pays aux lois de protection animale que le monde sensible, élevé et civilisé nous envie, oser parler en faveur de la corrida ? Comment peut-on condamner au lieu d'aider ces centaines d'organisations et ces centaines de milliers de personnes espagnoles, françaises et portugaises ayant honte que la corrida existe dans leur pays ?

Comment peut-on soutenir la torture à mort d'un herbivore – d'un animal inoffensif qu'on provoque et qui le plus naturellement du monde essaie de se défendre – pour l'amusement sadique de l'Homme et ceci afin qu'une minorité puisse s'en mettre plein les poches ?

Et comment peut-on dire que l'on préfère la torture de 40'000 taureaux en public à la production et l'abattage de millions d'animaux pour la consommation de viande ? Une horreur ne peut en justifier une autre, un crime ne peut justifier un autre crime. A ceux qui argumentent qu'il y a pire que la corrida, que des hommes, des femmes et des enfants meurent tous les jours de faim, que la condition des animaux en Chine est bien pire qu'en Europe, que le Sida va tuer encore des millions d'êtres humains, à ceux-là la question s'impose : lequel de vous s'activera pour améliorer la condition des Africains et des sidéens ? Lequel de vous arrêtera de manger de la viande ? Lequel de vous se lèvera pour crier halte à l'extermination des peuples et à la destruction de la planète ?

Finalement à court d'arguments, on se rejette alors sur l'art, la tradition et la littérature. On nous brandit les grands peintres et écrivains qui ont vanté la beauté et la poésie de la corrida... Mais que fait-on des grands écrivains, poètes, philosophes, artistes-peintres qui se sont prononcés et se prononcent aujourd'hui encore avec véhémence contre la corrida ?

La torture à mort pour l'amusement de quelques-uns sur le dos de la majorité ne peut être justifiée par des arguments aussi cyniques que le respect de la tradition et de la culture de trois pays qui ont oh combien plus à offrir !

En ce qui nous concerne, nous travaillerons sans relâche avec tous nos amis, jour et nuit s'il le faut, pour un monde libre de corrida.

Vera Weber

Nature

Les ballons Rêve ou cauchemar? >>23

Des filets et des vignes Pièges à hérissons et oiseaux >>27

Suisse

Vendlincourt Un village menacé >> 4

Non au réarmement Contre de nouveaux jets de combats >>16

Animaux

Le procès de la corrida >> 8

Miljen Un ours sauvé >> 19

JFW plus

Les lecteurs ont la parole >>29

Le conte de Franz Weber >>33

La palette végétarienne >>36

Exposition à Giessbach pour les animaux >>38



Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra

Rédacteur en chef: Franz Weber

Rédaction: Judith Weber, Walter Fürsprech, Vera Weber, Alika Lindbergh

Mise en page: Vera Weber

Impression: Ringier Print Adligenswil AG

Rédaction, Administration: Journal Franz Weber, case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),

tél 021 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 964 57 36. E-mail: ffw@ffw.ch – Site internet: <http://www.ffw.ch>

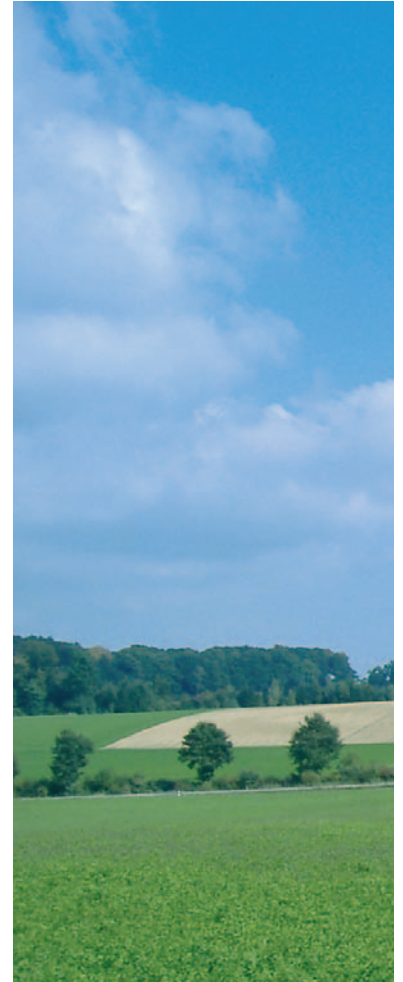
Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux,

Tél. 021 964 24 24 ou 964 37 37

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.



Vendlincourt, village intact qui fait honneur au Jura



Quand le profit passe avant la loi

Près de la frontière est qui sépare le canton du Jura de la France, se trouve au coeur d'une campagne typiquement jurassienne avec ses forêts, ses haies et ses bosquets, l'idyllique village de Vendlincourt. Entouré de vergers, de prés et de pâturages, il forme avec son environnement intact un joyau touristique de première valeur et un milieu idéal pour la culture biologique. Hélas, un promoteur entend faire main basse sur cette oasis. Encouragé et soutenu par les autorités communales et cantonales, il

compte implanter dans le voisinage immédiat du village, en bétonnant 15 hectares des meilleures terres agricoles, un circuit automobile ! Si ce projet incroyable devait voir le jour, ce serait l'une de ces catastrophes irréparables que l'initiative de Franz Weber « Contre la création effrénée d'implantations portant atteinte au paysage et à l'environnement », déposée le 18 décembre 2007, veut précisément empêcher.

HELVETIA NOSTRA

Un circuit automobile illégal au Jura

■ Me Rudolf Schaller, avocat

Safety Car Jura est le projet d'un circuit automobile « polyvalent », un projet privé dont le promoteur s'appelle M. Florian Lachat. Il consis-

te en la construction d'un circuit automobile de 2,7 km de parcours, d'une largeur de 13 m, aménagé sur une surface de 15 hectares. Selon

les indications du site web du Centre Safety Car Jura, ce circuit sera utilisé entre autre par les acteurs de l'industrie automobile et par les

acteurs de l'automobile de loisir et de compétition. Il va de soi que le promoteur tente d'accréditer l'idée d'une utilité du circuit pour la formation et prévention routière. Mais l'importance de l'investissement financier prévu (10 à 12 millions) montre à l'évidence qu'il s'agit d'une véritable entreprise de loisir et de compétition.

Un village sorti d'un livre
Vendlincourt est un petit village jurassien idéal pour les balades et randonnées à pied et à vélo. A juste titre, il se vante, dans son site Web, des magnifiques forêts parcour-



15 hectares de terres d'excellente qualité, fertiles et nourricières, seraient sacrifiées sur l'hôtel du sport autos-motos.

rues de sentiers qui l'entourent, du chemin forestier qui relie les étangs de Vendlincourt aux célèbres étangs de Bonfol et des lieux de rencontre tels que Les Grisettes avec sa cabane où se retrouvent d'année en année familles, parents et amis qui veulent y jouir de retrouvailles souvent inoubliables. La Commune de Vendlincourt est un lieu idéal pour le tourisme respectueux de l'environnement que le Plan directeur du Canton du Jura veut développer. En ce qui concerne les réseaux écologiques et les corridors faunistiques, le plan directeur

décrit de façon judicieuse comment garantir, améliorer ou restaurer la liaison entre les différents habitats de la faune.

La course automobile, un sport ?

Le sport est une activité physique exercée dans le sens du jeu pratiquée en observant certaines règles précises, et sans but utilitaire immédiat. *«Le sport est l'art par lequel l'homme se libère de soi-même»* (Giraudoux). Dans la compétition automobile, l'homme est un instrument de la machine, une sorte de robot qui se moque de porter atteinte

au bien-être des autres en polluant l'air et en terrorisant hommes et animaux par des nuisances sonores insupportables. Il n'y a là rien de sportif, de loyal, mais au contraire que le développement de pulsions d'agressivité et d'arrogance. Tout l'effort que fait le corps enseignant du sport pour apprendre aux élèves à trouver l'équilibre entre le développement physique et mental (*mens sana in corpore sano*) risque de s'anéantir avec un circuit automobile, par lequel l'agressivité et le mépris sont présentés comme moyens de devenir des adultes forts et reconnus.

Circuit irresponsable

Ainsi que l'a relevé Helvetia Nostra dans son recours contre le projet d'un circuit automobile à Vendlincourt, l'intérêt public exige que toute compétition avec des automobiles soit bannie à une époque où les effets néfastes du trafic automobile sur le climat et sur la santé sont connus. Le projet de Safety Car Jura n'est autre qu'une entreprise privée qui doit générer un profit aux propriétaires privés. Certes, le développement économique du Jura est aussi dans l'intérêt public, mais le circuit automobile risque de

détruire le vrai atout d'un secteur important et durable de l'économie, à savoir le tourisme respectant l'environnement. C'est le seul tourisme qui a une chance de survivre et de constituer une source de richesse pour les générations futures.

Mais il y a plus : l'Académie Suisse des Sciences techniques vient de publier, le 7 août 2008, le rapport « Pénurie de pétrole et mobilité en suisse » élaboré par Danièle Ganser et Ernst Reinhardt, et qui montre qu'une vraie catastrophe est devant la porte.

La Suisse, qui, en 2004, a consommé 88 millions de barils de pétrole, risque de ne plus pouvoir couvrir ses besoins. Car ce qu'on appelle le pic du pétrole (maximum de production mondiale possible) est dépassé depuis 2006 selon l'Energy Watch Group allemand. Les besoins en pétrole augmentent rapidement alors que la production diminue. Dans notre pays, le pétrole joue un rôle central avec 57% de la consommation d'énergie, alors que nous courons au devant de grandes difficultés d'approvisionnement dans quelques années lorsque l'offre se fera de plus en plus rare. Selon le rapport Ganser / Reinhardt, nous n'avons qu'un seul moyen d'affronter cette crise inévitable : réduire drastiquement et dès maintenant le trafic individuel motorisé qui couvre actuellement 69% des distances et 41 % des temps de déplacement (sans les temps d'attente).

Ce qui précède montre à quel point la construction d'un nouveau circuit automobile serait néfaste non

seulement pour l'environnement mais totalement irresponsable en vue des efforts nécessaires pour convaincre les gens de renoncer à la voiture ou du moins de diminuer sensiblement son utilisation.

Le rôle du Juge

A Vendlincourt, les autorités communales et le Service de l'aménagement du territoire ont adopté un Plan de Zone



Etang de Vendlincourt, classé *site protégé*

spécial pour permettre la construction du circuit automobile. Ces décisions contreviennent de manière claire à la législation cantonale et fédérale en matière de protection de l'environnement, de la nature et de l'agriculture. Selon la «carte de vocation des sols» annexée au plan directeur cantonal, les terrains sacrifiés pour le circuit automobile (150'000 m²) sont des terres agricoles de première qualité, de ces zones agricoles servant à garantir la base d'approvisionnement du pays à long terme, à sauvegarder le paysage et les espaces de délasserment et à assurer l'équilibre écologique sur la protection de l'agriculture.

De fait, la législation est excellente, mais comme trop souvent les autorités politiques ne la respectent pas. Même un corps électoral peut prendre une décision illégale sur le fond, comme ce fut le cas à Vendlincourt où des pressions ont été exercées, sous forme d'offres alléchantes sur des propriétaires de terrain et par un subtile mélange de promesses et de menaces sur la po-

sitions de protection de l'environnement d'importance nationale (le droit de recours des associations) d'autre part.

Les juges, en dehors des aléas de la politique quotidienne, peuvent appliquer la loi sans se soucier des conséquences de leur jugement sur l'électorat.

Le rôle des organisations environnementales

Mais pour qu'un tribunal puisse intervenir, il faut qu'il y ait recours. Or, lorsque l'environnement est en jeu, les voisins ou d'autres parties concernées n'ont souvent pas le droit de recourir ou ne veulent pas entamer une procédure. C'est là que la nature, et avec elle la population, trouvent un avocat, à savoir les organisations environnementales. Abolir leur droit de recourir, comme le veut l'initiative du parti radical zurichois, c'est tenter de mettre à néant une sage protection de l'environnement.

pulation afin qu'elle se prononce en faveur du projet. Un procédé classique et l'une des raisons pour lesquelles nous constatons que l'environnement se dégrade de plus en plus dans notre pays malgré une bonne législation et d'excellentes dispositions constitutionnelles en la matière.

Deux conquêtes remarquables sur le plan du développement de l'état de droit en Suisse, acquises dans la deuxième moitié du siècle passé, furent l'installation de tribunaux administratifs d'une part et la qualité pour recourir en matière de protection de l'environnement et de la nature accordée aux organi-

Ce que nous montre le cas de Vendlincourt, c'est que l'atteinte à la nature par un circuit automobile serait irréparable. On y reconnaît également toute l'importance du droit de recours des associations. La procédure de recours n'est pas un procès ordinaire permettant de régler un litige par l'obligation de payer une indemnité.

Si le circuit automobile était construit, aucune indemnité au monde ne pourrait réparer le dommage qui en résulterait pour la Suisse et pour les générations futures. ■

Non à l'initiative contre la nature et le patrimoine.

Abolir le droit de recours ?

30 novembre

Non



L'initiative du PRD zurichois veut supprimer dans les faits le droit de recours. L'initiative vise non seulement les organisations environnementales, mais également les êtres humains, la nature et le patrimoine suisse.

■ La Nature et le paysage ont besoin d'avocats qui s'engagent pour leur protection. Les organisations jouent ce rôle essentiel.

■ Il est évident depuis longtemps qu'économie et écologie doivent s'appuyer l'un sur l'autre. L'initiative remet ce principe en question.

■ Depuis 1966, le droit de recours des organisations a fait ses preuves et a permis de limiter les dégâts causés au patrimoine.

■ Les changements climatiques inquiètent nos enfants – les initiants proposent de réduire la protection de l'environnement : un véritable autogoal !

Le peuple a plébiscité les lois de protection de la nature, de l'environnement et du patrimoine. Ces dispositions doivent être respectées. **NON le 30 novembre!**

www.droit-de-recours.ch

Procès de la Corrida

Vers l'abolition de l'horreur: un tournant historique?

■ Georges Salvanos



La salle comble du Centre international de Conférences de Genève

C'est dans la salle comble du Centre international de Conférences de Genève que s'est tenu, le 23 juin 2008, le procès de la corrida. Saisie par les organisations de défense des animaux, sollicitée par la pression d'une opinion de plus en plus hostile à ces jeux barbares, la Cour internationale de Justice des Droits de l'Animal, créée voici trente ans déjà par Franz Weber, a tenu sa troisième audience publique sur ce sujet. Une journée mémorable — et peut-être historique — dans la lutte pour la dignité des animaux en Europe.

Reprenant une argumentation déjà constituée lors du procès de novembre 2003 à Bruxelles,

la CIJDA a tenu à consolider son dossier contre les organisateurs de corridas et leurs mentors politiques, en l'étayant par des preuves et des témoignages accablants. Convoquant non seulement des militants actifs, mais également des spécialistes scientifiques, produisant par ailleurs des documents vidéo et des photographies à la limite de l'insoutenable, la Cour, présidée par Franz Weber, a voulu marquer ces célébrations sadiques d'une empreinte d'horreur à la fois indélébile et irréfutable.

La journée était organisée, comme toujours, sur le modè-

le d'un véritable procès: cette structure rigoureuse, même si elle n'aboutit qu'à des sanctions symboliques, a permis à la CIJDA de s'imposer peu à peu comme une autorité dans la lutte pour les droits de l'animal et comme la principale institution de recours vers laquelle se tournent tous ceux, dans le monde, qui ont décidé de donner une voix à nos compagnons privés de parole.

Une Cour de choix

Lors de son audience du 23 juin, la Cour affichait la composition suivante.

Président: M. Franz Weber. Juge assesseur: Me Rudolf Schaller, Suisse. Jury: Mme Irene Baerenzung, Suisse; Mme Edith Fischer, Allemagne; M. Frédéric Jacquemart, France; M. Thomas Lüth, Italie; Mme Bridget Murphy, Grande-Bretagne; M. Antonio Paiva, Portugal; Mme Montse Paredes, Espagne; M. Constantin Tsipiras, Grèce.

Un tel jury était, on le voit, hautement représentatif de la conscience européenne dans toutes ses nuances géographiques et culturelles, et ce, non seulement par l'origine natio-

nale des jurés, mais également par leur renom et leur engagement en faveur de la cause animale.

La défense était assurée, avec aplomb malgré la difficulté du cas, par Me Bernhard Fricke, Allemagne.

Du côté des parties civiles, les demandeurs principaux étaient le C.R.A.C. (Comité radicalement anti-corrida) français représenté par Mme Patricia Zaradny, l'association «Animal» portugaise représentée par Mme Rita Silva, la «Plataforma SOS» espagnole avec Mme Alejandra García, enfin la Fondation Altarriba, espagnole également, représentée par Mme Mathilde Figueroa. Ces organisations faitières servaient de porte-parole à une alliance impressionnante de 74 associations européennes, la plupart représentées dans la salle. De l'Allemagne à la Serbie, en passant par la Belgique, la Roumanie ou la Grande-Bretagne, leur origine géographique attestait une fois encore de l'ampleur de la prise de conscience sur le Vieux Continent. Plus personne, désormais, n'osera affirmer que la corrida n'est qu'un folklore local du

sud-ouest européen. Car la persistance de ce folklore à l'ère des droits humains et de la réprobation généralisée de la torture pose des questions qui vont bien au-delà de la protection des malheureux animaux sacrifiés.

Les témoins étaient des personnalités qui étaient ou avaient été en prise directe avec le monde de la corrida: le cinéaste Jérôme Lescure, de *Minotaure Film* (France), l'ancien torero colombien Alvaro Múnera, l'ex-aficionado espagnol,

rien moins que cinq chefs d'États et de gouvernements européens! Nommément: M. José Luis Rodríguez Zapatero, Président du Gouvernement espagnol; M. Nicolas Sarkozy, Président de la République française et son Premier ministre M. François Fillon; M. Jorge Sampaio, ancien Président de la République du Portugal, enfin M. José Manuel Barroso, ancien Premier ministre du Portugal et président de la Commission européenne.

(FNET), l'Union des organisateurs et promoteurs de corridas (UNETE), l'Union professionnelle des matadors (PROTUNI), enfin l'Union des éleveurs de taureaux de combat (UCTL).

Un réquisitoire

Ouvrant la séance à 9 heures par un mot de bienvenue, le Président est apparu grave et solennel. Il a souligné l'importance d'un rassemblement comme celui-là, la qualité des intervenants réunis à Genève et la mission que la CIJDA entendait accomplir, avec les organisations présentes, au travers de ce procès. Puis il a passé à parole au procureur, la jeune **Me Caroline Lanty**, présidente de la SPA française.

— bafouer la dignité humaine en encourageant le public à se délecter du spectacle de la mise à mort des animaux.»



Me Caroline Lanty, présidente de la SPA française

— Au cours de son intervention, Me Lanty s'est attachée à montrer combien la corrida est en porte-à-faux tant avec l'état des consciences et des mœurs actuelles qu'avec les connais-

«On n'arrête pas une idée dont le temps est venu»

Victor Hugo

sances acquises sur la psychologie, la neurologie et le comportement des animaux — et avec les préoccupations mêmes de la société européenne moderne. Relevant que «les statistiques montrent une claire montée de l'opposition à la corrida dans tous les pays européens où elle est pratiquée», notamment au sein des jeunes générations, Me Lanty a appuyé sur le fait qu'il s'agissait d'une pratique artificiellement entretenue, notamment par des subsides, pour le plaisir d'une frange très minoritaire de la population.

Elle a également rappelé que, si elles sont pratiquées dans neuf pays (ce qui est très peu),



Tous les sondages réalisés montrent que l'immense majorité des Espagnols et des Français n'est pas intéressée par la corrida. 49 villes d'Espagne et de France se sont déclarées anti-corrida. Les supporters de la corrida sont une minorité dont le nombre diminue chaque année.

aujourd'hui abolitionniste ardent, Antonio Moreno, ainsi que sa compatriote Laura Reyes Lopez.

A ces personnalités venaient s'ajouter les trois experts scientifiques déjà mentionnés: Joël Lequesne, psychologue pour enfants (France), Jordi Casamitjana, zoologiste (Grande-Bretagne) et le Dr José E. Zaldivar, vétérinaire, membre de l'illustre Collège de Vétérinaires de Madrid.

Des accusés de poids

La personnalité et la qualité des accusés étaient à la hauteur des moyens investis dans ce procès historique:

Ainsi que l'audience allait le montrer, l'inculpation de ces cinq hauts responsables politiques n'avait rien d'un coup d'éclat ni d'un geste démagogique. En effet, il apparaît que ces hommes, dans l'exercice de leurs fonctions, ont protégé, couvert ou soutenu une activité — l'organisation de corridas — en contravention avec les droits de l'homme et de l'animal ainsi qu'avec les lois de leurs pays et de l'Union européenne.

Quant aux bénéficiaires de leur protection, il s'agit de quatre grandes organisations espagnoles: la Fédération nationale des écoles de Tauromachie

Dans son réquisitoire vibrant et concis, Me Lanty a énuméré et explicité les chefs d'accusation élevés contre les responsables politiques et les organisations mentionnés. MM. Zapatero, Sarkozy, Fillon, Sampaio et Barroso étaient accusés de:

«— tolérer et cautionner la pratique de la Corrida, considérée par la majorité de [leurs] concitoyens comme indigne d'une nation civilisée;
— laisser commettre des crimes contre la vie animale en acceptant la torture en tant que distraction publique;
— violer la législation française en amnistiant les organisateurs de corridas;
— dilapider l'argent des contribuables dans le soutien aux activités tauromachiques;
— inciter la jeunesse à commettre des actes de cruauté sur les animaux;
— tolérer et subventionner des écoles de tauromachie où l'on désapprend à des enfants et adolescents la compassion et la miséricorde et leur enseigne la violence, la perfidie et la cruauté;

les corridas sont explicitement interdites dans autant de pays — dont le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni — ainsi que dans certaines régions des pays mêmes où elle est pratiquée: les îles Canaries en Espagne et le 90 % du territoire français. Enfin, le Procureur a résumé par une formule frappante les interrogations et l'indignation d'une immense majorité des Européens: «A l'heure où chacun s'accorde à reconnaître une place à l'animal, à la nécessité de sa protection et à son droit de ne pas être victime de mauvais traitements et d'actes de cruauté, comment accepter une telle autorisation, une telle déroga-

res, du reste tenus à disposition par la Fondation Franz Weber. En revanche, il faut relever en tout premier lieu l'impression de pureté et d'extrême détermination ressentie par la salle face à ces militantes (la plupart des jeunes femmes) qui ont fait de la cause anti-corrida une destinée et un sacerdoce.

Parlant au nom de la France, **Patricia Zaradny**, présidente du CRAC, a souligné en préambule que les deux plus hauts responsables de l'État français (le Président et le Premier ministre) étaient tous deux des aficionados déclarés. Avant de les accuser de «pratiquer un prosélytisme éhonté pour la torture animale quand

«Des violences sur l'animal ou des actes de cruauté exercés ou observés pendant l'enfance se trouvent fréquemment dans le passé d'individus se livrant à des violences ou à des actes de cruauté sur l'humain.»

*Prof. Nouët,
cité par Patricia Zaradny*

tion, un tel blanc-seing en faveur de la corrida et de son cortège de brutalité et de perversité?» Pour terminer par une pensée de Victor Hugo: «On n'arrête pas une idée dont le temps est venu!» Portée par la génération de cette jeune femme, l'idée en question est on ne peut plus claire...

Un feu nourri de plaintes

Le brillant réquisitoire de Me Lanty fut suivi par une série de plaintes, les trois premières représentatives, chacune, d'un pays (France, Espagne, Portugal), et la quatrième dénonçant le gouvernement espagnol pour le financement d'un ensemble d'associations et d'institutions organisatrices de corridas.

Il serait fastidieux de reproduire ici le détail de ces réquisitoi-

ils assistent à des corridas», mais également de «manquer à leur devoir de protection de la jeunesse, pire, d'incitation à la violence» et, sur le plan pratique, de «mettre tout en œuvre afin que l'abolition de la corrida ne voie pas le jour» en France. Ces accusations, d'une gravité extrême, étaient motivées par trois arguments principaux:

1. responsabilité directe dans la torture à mort des taureaux de corrida;
2. refus d'interdire aux enfants d'assister ou de participer aux supplices et à la mort infligés à des animaux;
3. mauvaise volonté à faire interdire un spectacle qui est un gouffre financier pour l'économie publique;
4. complicité avec le monde taurin.



Patricia Zaradny, présidente du C.R.A.C.



Maltide Figueroa, Fondation Altarriba



Rita Silva, association Animal



Alejandra Garcia, Plataforma SOS, accuse le Ministère de l'économie et des finances (ES) de subventionner la corrida avec les impôts du peuple espagnol

Patricia Zaradny s'est attachée à montrer que les deux têtes de l'État, par leur assistance aux corridas, mais également par des mesures de soutien actif, incarnaient les intérêts du lobby taumachique, soit d'une infime minorité des citoyens. Au travers de leur passivité, ou pire, de leur appui, ils se rendaient complices de l'exposition d'enfants au spectacle obscène de la torture animale, par une «initiation» soit en tant qu'acteurs dans les quatre écoles de taumachie françaises cautionnées par l'État. Comme la plupart des plaignants, Patricia Zaradny a dénoncé l'inacceptable relation financière entre le gouvernement et les milieux taumachiques, dont les spectacles déficataires ne peuvent se perpétuer que grâce à l'argent des contribuables.

Parlant au nom de la fondation Altarriba (Amis des animaux), **Matilde Figueroa** s'est attachée à une tradition ancienne du premier pays de la corrida. Elle a commencé par souligner l'anachronisme que constitue la corrida: «Nous ne pouvons pas ignorer que la société et la culture espagnoles ont évolué ces dernières années, jusqu'à mépriser ce type d'agissements contre des êtres vivants...» A l'appui de ses dires, M. Figueroa a rappelé que, «en seulement deux mois, plus de six cent mille électeurs espagnols» avaient apporté leur signature à une initiative civique d'Altarriba en vue d'inclure la maltraitance animale dans le Code pénal espagnol.

Dans son exposé au nom de l'association Animal, Rita Silva a décrit les menées pour le moins étranges des hauts responsables politiques portugais. Au Portugal, à la différence de l'Espagne et de la

France, la loi interdisait la mise à mort des taureaux dans l'arène (mesure au demeurant hypocrite, puisque les bêtes harassées meurent de toute façon après le combat, au terme d'une agonie cruelle). Or, loin de renforcer et d'étendre cette précaution légale en harmonie avec l'évolution des consciences en matière de droits des animaux et de protection de la jeunesse, il apparaît que les politiciens portugais ont fait, ces dernières années, le contraire exact, autorisant tacitement ou légalisant la corrida «à l'espagnole». Soulignant que le «conflit entre une tradition dépassée et cruelle et une loi ancienne mais encore tout à fait d'actualité concernant le bien-être de l'animal, constituait une bonne occasion... d'envoyer un message fort sur la manière dont de bonnes lois doivent avoir la primauté sur de mauvaises traditions», Rita Silva affirme que «les plus hauts fonctionnaires de l'État ont fait exactement le contraire, [et] le pire message a été envoyé au peuple portugais par le président et le premier ministre d'alors Jorge Sampaio et José Durão Barroso».

Perversions et tortures effarantes

C'est avec le témoignage des experts que la journée a pris son tour le plus poignant et le plus dramatique. La perpétuation de la barbarie tauromachique reposant sur des lieux communs mensongers, la Cour a choisi un panel de spécialistes au-dessus de tout soupçon pour démanteler ces idées fausses, tant à propos du «combat» que de son impact sur l'être humain. Voici leurs réponses.

1. «La corrida est un combat»

Voici plus d'un siècle que notre civilisation s'efforce de sou-



Témoin: Jérôme Lescure
Minotaure films



Témoin: Laura Reyes Lopez



Psychologue pour enfants: Joël Lequesne



Ex-aficionado: Antonio Moreno

straire sa progéniture au spectacle de la violence, surtout de la violence gratuite. Cette précaution est étrangement négligée à notre époque où des films ultra-brutaux sont aisément accessibles (via l'internet) aux plus jeunes, et où des jeux de massacre très réalistes font partie de la hotte du Père Noël. La corrida, certes, n'implique pas — sauf accident — de sévices sur les humains, mais elle met en scène la torture et la mise à mort absolument gratuites d'un mammifère supérieur, avec les cris, les odeurs et la détresse que cela implique.

Les conséquences traumatiques du spectacle de cette violence immédiate (sur site), ainsi que l'insensibilisation que ce spectacle suppose tant parmi les spectateurs que parmi les protagonistes sont au point focal des préoccupations de **Joël Lequesne**, psychologue clinique. Sur la base de documents vidéo, l'assistance a pu s'assurer de la promiscuité morbide avec le sang et la mort qui est imposée aux enfants dans les arènes — le pire étant, bien entendu, les académies où des garçonnets (et fillettes!) de dix ans, déguisés en «matadors», apprennent à torturer des veaux.

Cette accoutumance, choquante pour des personnes étrangères à ce milieu (mais non aux règles de morale et de civilité d'une société moderne), est créée au travers d'une initiation: celle des parents et du milieu familial. Les enfants vont à la corrida parce que les parents y vont! Ainsi, la relation de confiance et d'amour fondamentale, père-fils, est utilisée pour habituer l'enfant à un spectacle dégradant pour la dignité de l'animal, mais aussi de l'homme. On peut imaginer les perversions psy-

chologiques et relationnelles qu'un tel conditionnement, exercé à l'âge le plus tendre, peut engendrer.

Cette analyse a été illustrée en pratique par le témoignage d'Antonio Moreno, un ancien «mordu» qui est aujourd'hui l'un des plus fervents adversaires de la corrida. Ce qui motive son action, en tout premier lieu, est le sentiment d'avoir été manipulé. Pire: de s'être fait laver le cerveau par ses propres parents. Non pas par perversité, bien entendu, mais à cause du respect aveugle de coutumes et d'habitudes surannées qu'il était malséant de contester.

«J'étais littéralement passionné...» relève-t-il. «C'était un mélange d'habitudes acquises, ou plutôt imposées, qui ont forgé mon obsession pour ce qu'on appelait la «Fiesta». Décrivant le «rituel classique» des après-midi de corrida, Moreno souligne tous les ingrédients d'une atmosphère «envoûtante», qui «transforme la réalité mentale».

Au feu d'artifice d'habits de lumière, de musiques et de couleurs s'ajoute, à l'attention de l'enfant, un mensonge fondamental:

«On m'a appris que le torero jouerait sa vie face à ce fauve, qu'il devait l'apprivoiser, l'humilier pour l'obliger à suivre sa cape...»

Mensonges, bien entendu: le combat mis en scène n'est qu'une atroce boucherie offerte à un public conditionné. Mensonges cyniques que des témoins comme Moreno s'emploient de tout cœur à démasquer.

2. «La corrida exalte la vertu virile»

Dans la mise en scène du «combat», il s'agit de faire croire aux âmes naïves qu'il existe une «égalité» des parties en présence et que la victoire revient de droit au plus courageux et au plus adroit:

«Pendant des années, mon esprit a été fermé à une réalité, celle du taureau... J'ai vu beaucoup de taureaux pleurer, mugir de douleur, de vrais cris qui aujourd'hui me feraient dresser les cheveux sur la tête, mais ces manifestations n'étaient alors pour moi que la preuve de leur manque de classe, de leur lâcheté.»

La supercherie est logique: si le combat est «équitable», si l'adversaire est dangereux, alors les fuites du taureau ne sont que des marques de pleurerie, de lâcheté. La mise à mort est donc méritée...

Avec lucidité et stoïcisme, Antonio Moreno analyse l'effet de cette manipulation sur sa propre personne: «J'ai été un enfant agressif, j'avais un chien, mon chien, mais le reste du monde animal était bon à sacrifier; le respect était perdu, mon père m'emmenait à la chasse, pour tuer... et j'avais l'impression d'être heureux, je devenais un homme utile, dur, sans compassion envers les autres animaux, et dur, dur, envers ceux de ma propre espèce.»

Dans le cas d'Antonio, la compassion surviendra à plus de trente ans, subitement comme une illumination. Un jour, en plein combat, il VIT soudainement LE TAUREAU. A ce même moment, il se leva et quitta les arènes à jamais. Au début, c'était de l'indifférence qu'il ressentait face aux corridas. Il aura fallu dix ans pour que l'indifférence laisse place à la révolte et à la volonté d'agir. Dix



En vidéoconférence depuis la Colombie, Alvaro Munera, ancien toréro, paraplégique depuis une corrida durant laquelle le taureau l'avait encorné, nous explique comment il s'est retourné contre la corrida: "Tandis que j'étudiais et que je récupérais de mes blessures, j'ai vécu quatre ans aux Etats Unis où j'étais traité comme un criminel pour ce que j'avais fait aux taureaux. J'essayais de défendre la corrida avec les mêmes vieux arguments, mais j'ai été ridiculisé et vaincu par la force de la simplicité et de la raison. J'ai également commencé à comprendre l'adage : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit »."

La bulle papale

Dans sa bulle «De salute gregis Dominici» ("Du salut du troupeau de Dieu»), publiée en 1567, le saint pape Pie V interdit formellement et à jamais les jeux taurins, ces «spectacles cruels et honteux, qui ne sont pas de l'homme mais du démon». Il y frappait d'excommunication immédiate tous les catholiques qui y participaient et refusait une sépulture chrétienne à ceux d'entre eux qui mouraient des suites d'un tel jeu.



José Enrique Zaldivar, vétérinaire

ans pour oser affronter une tradition qui est au cœur de son être même et dans laquelle il est né.

Aujourd'hui, Antonio Moreno est conférencier et végétarien. Par son exemple, il veut aider les autres à trouver «la chance que j'ai eue de VOIR LE TAUREAU». Dans ses interventions, il ne manque pas de citer longuement la terrible bulle du pape St Pie V (voir encadré) dont l'intransigeance farouche à l'égard de la corrida contraste singulièrement avec la com-



Jordi Casamitjana, éthologue

plaisance ou le silence de l'Église moderne.

Un semblable témoignage a été fourni, en vidéoconférence depuis la Colombie, par un ancien «jeune prodige» des arènes, **Alvaro Munera**. A des milliers de kilomètres, son audience avait le souffle coupé pendant qu'il racontait sa carrière vertigineuse qui l'a mené toréer jusqu'en Europe, son «chemin de Damas» le jour où il entrevit dans l'œil d'une bête un être souffrant, les doutes ressentis face à l'opprobre d'un milieu qui n'était pas, comme dans son entourage, entièrement acquis à la corrida. Et puis, surtout, le combat perdu qui mit fin à sa carrière et le laissa infirme. Comme Antonio Moreno, Alvaro Munera est aujourd'hui l'une des voix les plus convaincantes de la lutte anti-corrida. Une voix qui porte et qui emporte les convictions, justement parce qu'elle vient de l'intérieur du sanglant système...

3. «Le taureau ne souffre pas»

C'est avec les exposés des deux hommes de science que l'audition du 23 juin a atteint son sommet dramatique... ou le fond de la misère. Revenant sur les études fameuses menées par des vétérinaires de l'Université Complutense de Madrid, mettant en évidence des sécrétions hormonales qui «anesthésieraient» le taureau dans l'arène, le rendant quasi-insensible, le vétérinaire **José Enrique Zaldivar** s'est livré à une réfutation rigoureuse de la méthode et des circonstances dans lesquelles cette étude avait été menée.

En tout premier lieu, il s'est livré à une description minutieuse de la corrida et des diverses phases de celle-ci, le vétérinaire a permis au public

horrifié de s'identifier pour un instant à la malheureuse bête jetée dans l'arène de son supplice. Puis il a rappelé des constatations physiologiques sur la sécrétion et l'action des hormones dans un corps atteint dans son fonctionnement nerveux comme l'est celui du taureau piqueté et blessé. Même si le taureau pouvait sécréter les bêta-endorphines censées l'«engourdir», cela ne signifierait pas que cela aurait l'effet prôné sur la douleur, au contraire: «De nombreuses études effectuées auprès de femmes pendant l'accouchement démontrent que plus la quantité de bêta-endorphines dans le sang est élevée, plus la douleur est importante pendant l'accouchement». — Si l'on peut faire dire aux bovins muets tout ce que l'on veut, le témoignage des accouchées est, lui au moins, indiscutable.

En démontrant les erreurs et abus méthodologiques de l'étude «alibi» des milieux taurins, le Dr Zaldivar a du même coup levé l'immense hypocrisie qui «habille» aujourd'hui la propagande des tueurs de taureaux.

Avec une semblable rigueur, l'éthologue **Jordi Casamitjana** a démonté de son point de vue la propagande voulant que les taureaux de combat souffrent «moins» que nous ou que d'autres bovins lorsqu'on les transperce et les taillade. A l'écoute de son exposé, fondé sur des évidences éthologiques, l'hypocrisie de la corrida apparaissait encore plus évidente.

«D'un point de vue biologique, zoologique et évolutionnel, nous pouvons être certains que l'immense majorité des espèces animales sur Terre, et sans doute tous les mammifères, ont la capacité de souffrir»,

La souffrance du taureau

«Pour finir, le taureau fait face à l'épée du matador, qui le plus souvent lui inflige de terribles blessures internes, mais il reste vivant et debout pendant longtemps encore. Nous voyons alors des expressions faciales que n'importe qui, fût-il éthologiste ou non, interprétera aisément comme des signes de souffrance extrême. Le comportement terminal du taureau le confirme encore plus. Il essaie de marcher jusqu'au bord de l'arène, où doit se trouver la sortie... Quelquefois, il s'approche même du torero qui, à ce moment-là, ne paraît plus hostile, comme s'il venait quémander secours ou miséricorde.

Les taureaux, par ailleurs des animaux très paisibles qui passent l'essentiel de leur vie à brouter de l'herbe, dormir et jouer, sont soumis à un supplice tel qu'il ne leur inflige pas seulement de terribles souffrances, mais les pousse encore dans des comportements qu'ils n'auraient jamais adoptés en situation normale, consistant à charger d'autres créatures pour essayer de les faire reculer, leur conférant ainsi la fausse réputation de «braves», alors que tout autre herbivore aurait agi de la sorte dans des circonstances identiques.

Aussi mes réponses aux trois questions posées sont: oui, tous les indices comportementaux montrent que les taureaux et les vaches souffrent dans les combats; oui, ils souffrent dans tous les types de combats, même ceux qui ne se terminent pas par leur mort; enfin, oui, tous les aspects de tous les combats, depuis le transport jusqu'à la mort, sont en soi des causes de souffrance.»

Jordi Casamitjana, zoologue et éthologue, université de Barcelone



Souffrance extrême du taureau



Un partie du groupe abolitionniste avec Franz et Judith Weber au milieu

commençait-il par rappeler. «Le stress, la fatigue, les blessures et la mort sont autant de causes de souffrance et tous les mammifères s'efforcent de les éviter s'ils le peuvent», ajoutait-il encore.

C'est évident pour toute personne sensée, mais non pour les promoteurs de la tauromachie. A leur attention, Casamitjana avait préparé des vidéos significatives (et insoutenables) montrant des expressions et des cris de détresse qui ne se distinguaient guère de la souffrance humaine la plus extrême. Tout aussi caractéristique était le comportement d'évitement face à la souffrance qui pousse les bêtes affolées à chercher une issue ou un abri dans cette aire parfaitement circulaire et fermée, quitte à en escalader les murs. Passant en revue toutes les étapes du «combat», l'éthologiste relevait également les conditions ignobles du transport des bêtes et les préparations destinées à les amortir et les rendre inoffensives face à leurs tortionnaires.

Où est la «bravoure», où est le «combat» entre les hommes armés et cet herbivore par ailleurs paisible qu'on a dénaturé pour le rendre «présentable» à son exécution devant un public assoiffé de sang. Sa conclusion, décrivant les souffrances ultimes de la bête, a frappé les mémoires des assistants à jamais.

Après un tel argumentaire, il était évident que l'avocat de la tauromachie faisait face à une tâche impossible. Me Fricke s'en est néanmoins acquitté, pour la forme, mais avec courage et bonne grâce. Le verdict (voir page 14), au terme d'une telle journée, était largement prévisible.

Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal VERDICT DANS L'AFFAIRE DES CORRIDAS

la Cour reconnaît coupables

**le Président et le Premier Ministre de la République française,
MM. Nicolas Sarkozy et François Fillon,**

M. José Luis Rodriguez Zapatero, Président du Gouvernement espagnol,

les quatre Unions professionnelles de la tauromachie espagnole,

M. Jorge Fernando Sampaio,

ancien Président de la République du Portugal et

**M. José Manuel Barroso, ancien Premier Ministre du Portugal et actuel
Président de la Commission européenne**

Demands de la Cour

La Cour demande aux législateurs des pays incriminés de tenir compte de l'opinion de la grande majorité de leurs concitoyennes et concitoyens qui considèrent la corrida comme une pratique barbare, indigne d'une nation civilisée. Elle leur demande d'abolir dans les plus brefs délais tous jeux taurins impliquant le harcèlement, la torture et la mise à mort.

En attendant cette abolition, la Cour demande

- de supprimer immédiatement tous subsides ou subventions directs ou indirects octroyés aux corridas;
- de veiller à ce que dans le protocole N° 33 du Traité d'Amsterdam selon lequel la Communauté européenne doit tenir pleinement compte des exigences du bien-être des animaux, l'exception restrictive suivant laquelle cette interdiction n'est pas valable pour les usages des Etats membres en matière notamment de rites religieux, de traditions culturelles et de patrimoines régionaux soit supprimée ;
- de procéder immédiatement à la fermeture de toutes les écoles de tauromachie pour enfants et adolescents pour des raisons de protection des mineurs ; que l'accès des arènes soit interdit aux mineurs de 16 ans et que soit interdit tout lobbying, tout prosélytisme et toute propagande en faveur de la corrida auprès des enfants et des adolescents ;
- à la Communauté européenne de supprimer toute subvention directe ou indirecte à la corrida ;
- que la protection des animaux soit ancrée sans équivoque et sans compromis dans la future Constitution européenne ;
- au Pape Benoît XVI de redonner force à la bulle DE SALUTE GREGI DOMINICI du Pape Pie V toujours en vigueur qui condamne sans appel les jeux taurins, et d'édicter des directives claires selon lesquelles les spectacles sanglants et odieux que sont les corridas doivent être condamnés ;
- Elle demande au Parlement européen d'organiser de toute urgence un référendum pour permettre à l'écrasante majorité anti-corrida de s'exprimer ;

Genève, 23 juin 2008

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE DES DROITS DE L'ANIMAL

Pour le verdict intégral visitez le site de la FFW: www.ffw.ch



Lecture solennelle du verdict par Franz Weber, président de la Cour, sous le feu des projecteurs de télévisions européennes.

Liens des organisations plaignantes et des témoins

Société Protectrice des Animaux, France (représentée par Caroline Lanty)

www.spa.asso.fr

Comité radicalement anti Corrida, France (représenté par Patricia Zaradny)

www.anticorrida.com

Fondation Altarriba, Espagne (représentée par Matilde Figueroa)

www.altarriba.org

Association Animal, Portugal (représentée par Rita Silva)

www.animal.org.pt

Plataforma Stop Our Shame, Espagne (représentée par Alejandra Garcia)

www.stopourshame.com

Association des vétérinaires abolitionnistes de la tauromachie (J.E. Zaldivar)

www.avat.org.es

Comité Anti-Stierenvechten, CAS, Hollande (Jordi Casamitjana)

www.stieren.net

Association Minotaurefilms de Jérôme Lescure, France

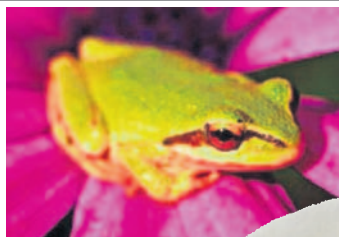
www.minotaurefilms.com

Comité andalous contre le maltraitement des animaux, ES (Antonio Moreno)

www.cacma.org

Nous tenons de tout coeur à remercier les représentants des organisations plaignantes, les témoins et les experts présents au procès d'avoir pris le temps de préparer des interventions de grande qualité. Nous remercions également les participants venus d'Europe entière d'avoir fait le déplacement pour assister au procès. Et nous remercions nos collaborateurs qui ont travaillé d'arrache-pieds avec nous pour organiser en un temps record (1 mois et demi) ce procès de la corrida. Un grand merci à TOUS!

FONDATION FRANZWEBER



Testament en faveur des animaux



Notre travail est au service de la collectivité. Pour pouvoir poursuivre ses grandes oeuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public. Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc. Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alour-

dira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament:

«Je lègue à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux, la somme de Fr. _____» peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. Le testament manuscrit doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu,

la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

«Testament:
Par la présente, je lègue la somme de Fr. _____ à la Fondation Franz Weber, CH-1820 Montreux».

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une personne de confiance qui le gardera précieusement.

2. Si le testament est rédigé chez le notaire, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. Les personnes ayant déjà rédigé leur testament peuvent, sans nécessairement changer celui-ci,

rajouter à la main:

«Complément à mon testament:
Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr. _____ à titre de legs.
Lieu et date _____
Signature _____»
(Le tout écrit à la main).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Comptes

FONDATION FRANZ WEBER

CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletin de versement rose)
IBAN CH3109000000180061173

Banque Landolt & Cie

Chemin de Roseneck 6
1006 Lausanne
IBAN CH2287688023045000001

Comptes «Legs» de la Fondation Franz Weber



Renseignements FONDATION FRANZ WEBER

Case postale, CH-1820 Montreux, Tel. 021 964 42 84 oder 021 964 24 24, Fax 021 964 57 36, E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Nouveaux jets militaires Non au réarmement!

En décembre 2007, le Parlement a approuvé un crédit d'étude de 8 millions pour préparer l'achat de nouveaux avions de combat. Le choix du modèle et la décision finale de l'achat est prévue pour 2010.

Une initiative populaire est nécessaire pour permettre au peuple de se prononcer sur cet achat. Les référendums contre des achats d'armements ne sont pas possibles dans le système démocratique suisse.

L'initiative contre de nouveaux avions de combat demande un moratoire pour suspendre tout nouvel achat pendant dix ans. En cas d'acceptation de l'initiative, la Suisse n'achètera pas de nouveaux avions de combat jusqu'à la fin 2019.

Le projet d'achat du Département de la défense (DDPS) est absurde du point de vue de la politique de sécurité, il donne un signal préjudiciable à la politique de paix et constitue un scandale du point de vue financier.

Réarmement mondial

En 2006, on a dépensé dans le monde plus de 1200 milliards de dollars US pour l'armement, ce qui représente une augmentation de 40% depuis dix ans. Seulement 5% de ce montant serait nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté globale (l'objectif du Millénaire de l'ONU). Avec l'achat de nouveaux avions de combat, la Suisse suivrait pleinement cette tendance absurde au réarmement global permettant aux industries de l'armement de réaliser d'énormes

profits. Avec l'acceptation du crédit d'étude, le Parlement a pris une première décision en faveur de ce projet d'achat. Trois fabricants d'armement essaient de décrocher le contrat chiffré en milliards: le suédois SAAB avec le modèle Gripen, le consortium franco-allemand EADS avec l'Eurofighter et le français Dassault avec le Rafale.

Des effets désastreux pour la politique de paix

Au lieu de participer au réarmement mondial, la Suisse devrait au contraire s'engager davantage pour une vraie politique de paix, pour répondre aux réelles menaces globales que constituent la pauvreté, la faim et la dégradation de l'environnement. Même si l'armée ne l'avoue pas ouvertement, l'achat des nouveaux avions de combat rapprocherait la Suisse de l'OTAN, une alliance militaire offensive. D'après les projets du DDPS, les nouveaux avions de combat devraient être armés de missiles air-sol. L'armée veut les nouveaux avions pour pouvoir participer à des opérations «robustes» de soutien à la paix à l'étranger. Ce ne sont toutefois pas les guerres de l'OTAN qui apportent la paix, comme le montre bien le cas de l'Afghanistan.

L'argent des contribuables gaspillé à coups de milliards

Les coûts pour l'achat des nouveaux avions de combat sont de l'ordre de deux à trois milliards de francs. A cette somme il faut ajouter les coûts d'exercice, d'entretien et

d'«améliorations» périodiques destinées à augmenter les capacités de combat des avions. Avec les coûts annuels pour l'entretien de la flotte de F/A-18 on pourrait acheter les médicaments pour le traitement du sida pour des centaines de milliers de malades dans les pays pauvres. Les nouveaux avions de combat vont coûter au moins six milliards de francs pour l'ensemble de leur période d'utilisation. La Suisse pourrait s'investir de manière bien plus intelligente dans la coopération au développement, dans la promotion civile de la paix, dans la formation ou encore pour la sécurité sociale en Suisse.

Une politique de sécurité absurde

Les chefs de l'armée veulent nous persuader que la sécurité du ciel suisse ne peut être assurée qu'avec de nouveaux avions de combat. L'argument du prétendu «service de police aérienne» est insensé: la police de l'air n'a besoin ni de missiles air-sol, ni de nouveaux avions de combat. Les attaques du 11 septembre 2001 ont montré que même la plus puissante armée de l'air au monde ne peut pas empêcher des attaques terroristes.

Une armée de l'air déjà surdimensionnée

Avec ses 33 avions de combat du type F/A-18, la Suisse dispose déjà d'une armée de l'air surdimensionnée, comme le montre la comparaison avec d'autres Etats non membres d'alliances militai-

res. Avec presque 0,8 avions pour 1'000 km², la Suisse dispose de quatre fois plus d'avions que l'Autriche qui a une topographie semblable à celle de la Suisse. Avec l'achat de nouveaux avions la disproportion serait encore plus grande.

Bruyant et destructeur pour le climat

Les avions de combat de la nouvelle génération sont extrêmement bruyants. Au décollage on mesure jusqu'à 125 décibels à une distance de 100 m. En comparaison, seuls 100 décibels sont autorisés pour les concerts de rock. Si la Suisse devait acheter les nouveaux avions, les nuisances sonores augmenteraient pour l'ensemble de l'espace aérien suisse puisque les Tiger F-5 sont bien moins bruyants que tous les nouveaux avions en lice pour les remplacer. Les avions de combat sont de gros pollueurs: les émissions annuelles de CO₂ des F/A-18 suisses affectent le climat autant que le font les émissions d'une ville de la taille de Zoug ou Sierre.

Corruption

Les lobbyistes de l'armement ont tous ouvert des bureaux à proximité du Palais fédéral à Berne, d'où ils mènent une surenchère publicitaire adressée aux «décideurs» militaires et politiques ainsi qu'aux médias. La limite avec la corruption est floue. Dans le passé récent, SAAB et EADS ont été soupçonnés de corruption en lien avec la vente d'avions de combat à l'étranger.

**Signez l'initiative ci-contre
Merci!**

**GSsa, Groupe pour une
Suisse sans armée**

Initiative populaire fédérale «Contre de nouveaux avions de combat»

Publiée dans la Feuille fédérale le 10 juin 2008; expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 10 décembre 2009

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.), que

Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont modifiées comme suit:

Art. 197, ch. 8 (nouveau) Disposition transitoire ad art. 60 (Organisation, instruction et équipement de l'armée)

¹ Jusqu'au 31 décembre 2019, la Confédération ne peut acquérir de nouveaux avions de combat.

² Sont réputés nouveaux les avions de combat dont l'acquisition a lieu entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2019.

Seuls les **électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste** peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la **signer de leur main**. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est **punissable** selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	N° postal	Commune politique				Je désire recevoir plus d'infos (cocher ici)	
N°	Nom, Prénom (écrire à la main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature (manuscrite)	Contrôle (laisser en blanc)	Je désire recevoir plus d'infos (cocher ici)	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote:

Angele Patrick, Stettbachstrasse 44, 8600 Dübendorf; **Bloch Süss Monika**, Bruneggweg 4, 8002 Zürich; **Bodenmann Peter**, Englisch-Gruss-Strasse 6, 3920 Brig-Glis; **Bühlmann Cécile**, Guggstrasse 17, 6005 Luzern; **Carobbio Guscetti Marina**, Via Tamporiva, 6533 Lumino; **Daguet André**, Rathausgasse 62, 3011 Bern; **Dolivo Jean-Michel**, Avenue Vinet 14; 1004 Lausanne; **Graf Maya**, Unter der Fluh 22, 4450 Sissach; **Hug Christina**, Freiestrasse 102, 8032 Zürich; **Jobé Vivien**, Milchgasse 6, 5000 Aarau; **Lang Josef**, Dorfstrasse 15, 6300 Zug; **Leuenberger Ueli**, Rue de Lausanne 95, 1202 Genève; **Leutenegger Oberholzer Susanne**, Dürrenbergstrasse 8, 4132 MuttENZ; **Maury Pasquier Liliane**, Avenue de Crozet 2, 1219 Châteline; **Moosmann Reto**, Engehaldenstrasse 202, 3004 Bern; **Morel Gaëtan**, Rue Rousseau 1, 1201 Genève; **Recordon Luc**, Lussex 1, 1008 Jouxten-Mézery; **Regli Nina**, Beulweg 22, 8853 Lachen; **Ruch Rahel**, Nordring 14, 3013 Bern; **Savoia Sergio**, Via Mezzavilla 17, 6503 Bellinzona-Carasso; **Schnebli Tobias**, Rue de Bâle 17, 1201 Genève; **Stegmaier Michael**, Hohlstrasse 27, 8004 Zürich; **Surber Bettina**, Rosenbergstrasse 79, 9000 St. Gallen; **Trede Aline**, Sonneggweg 17, 3008 Bern; **Weibel Andreas**, Kapellenstrasse 26, 3011 Bern; **Willa Anne-Christine**, Rue Plane-ville 8, 1955 Chamoson; **Zürcher Werner**, Gantrischweg 7, 3076 Worb

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____ Date: _____
Signature manuscrite: _____ Fonction officielle: _____

Sceau:

Merci de renvoyer cette liste, entièrement ou partiellement remplie, au plus vite au comité d'initiative: **Groupe pour une Suisse sans armée GSsA, case postale 1515, 8031 Zurich** qui se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

D'autres listes et argumentaires peuvent être commandés à l'adresse suivante: Groupe pour une Suisse sans armée GSsA, case postale 151, 1211 Genève 8, www.gssa.ch, courriel: gssa@gssa.ch ou au tél. 022 320 46 76.

Inauguration humoristique

Ils s'appellent nucnuc

Nous nous réjouissons de vous présenter ce tandem d'artistes suisses qui se propose de défendre la cause de l'environnement avec poésie et... humour. Charmés, amusés, en un mot séduits par le travail de ces IJ (Images Jockeys) qui ont déjà eu les honneurs d'une prestigieuse revue française, nous leur ouvrons

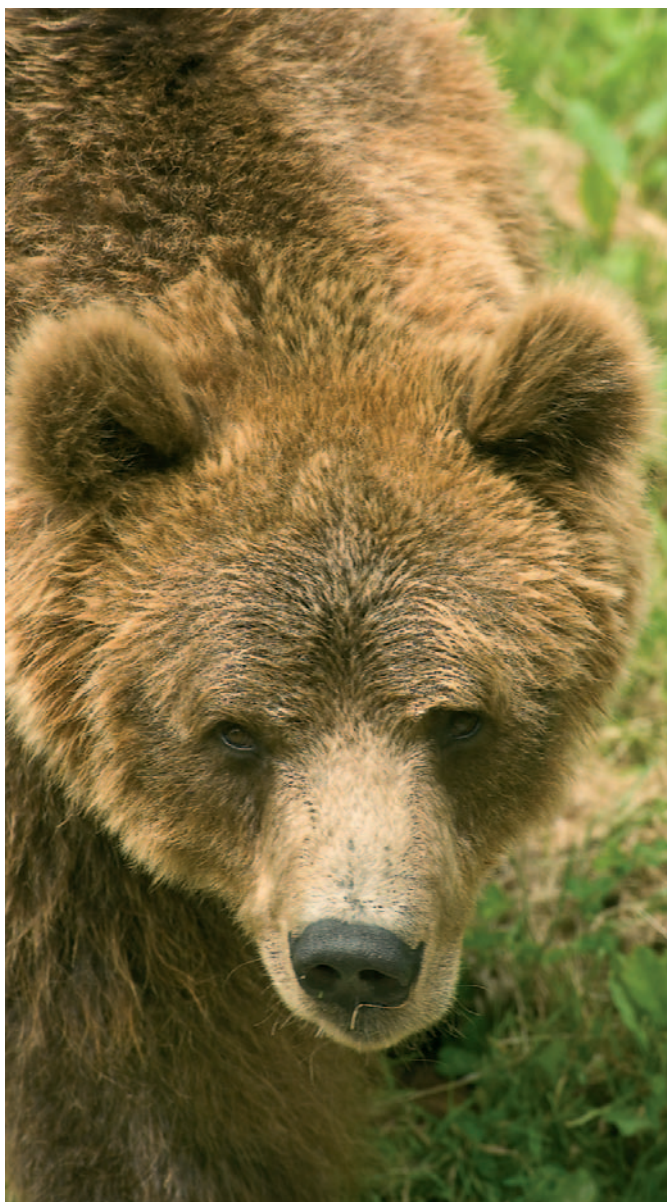
dès aujourd'hui les colonnes de notre journal. Souhaitons que vous apprécierez autant que nous leurs désopilants tableaux photographiques, que vous pourrez très bientôt découvrir sur le site www.nucnuc.ch. Vive l'écologie drolatique! Vive nucnuc!



La cigogne

Le sauvetage de Miljen

De l'enfer au paradis



Miljen, hier encore malade, crasseux, squelettique – aujourd'hui un animal en pleine forme, à la fourrure épaisse et brillante

Huit années sans fin à végé-ter dans une cruelle prison de Prijedor en Bosnie. Tel fut le sort de l'ours brun Miljen pour le seul prestige d'un commandant de milice qui, pour affirmer son prestige, retenait prisonniers des animaux sauvages. Un beau jour, le commandant fut destitué et les cages destinées à disparaître. Miljen, malade, amaigri, squelettique, crasseux, les pattes crevassées par l'urine et les excréments accumulés dans sa prison jamais nettoyée, devait être abattu. Des amis des animaux français eurent vent de son martyr et entreprirent de le sauver, surmontant l'infranchissa-

ble montagne des démarches et papiers administratifs, trouvèrent un asile pour lui en Normandie, un transporteur spécialisé, du personnel d'accompagnement ainsi qu'un vétérinaire. Finalement, (presque) tout était réuni, sauf le plus important, le financement.

Devant l'obstacle, un journaliste de l'hebdomadaire français "Charlie Hebdo" prit l'initiative d'approcher Franz Weber et de lui demander de l'aide. Vous devinez le reste. La Fondation Franz Weber se joignit aux sauveteurs.

Fondation Franz Weber

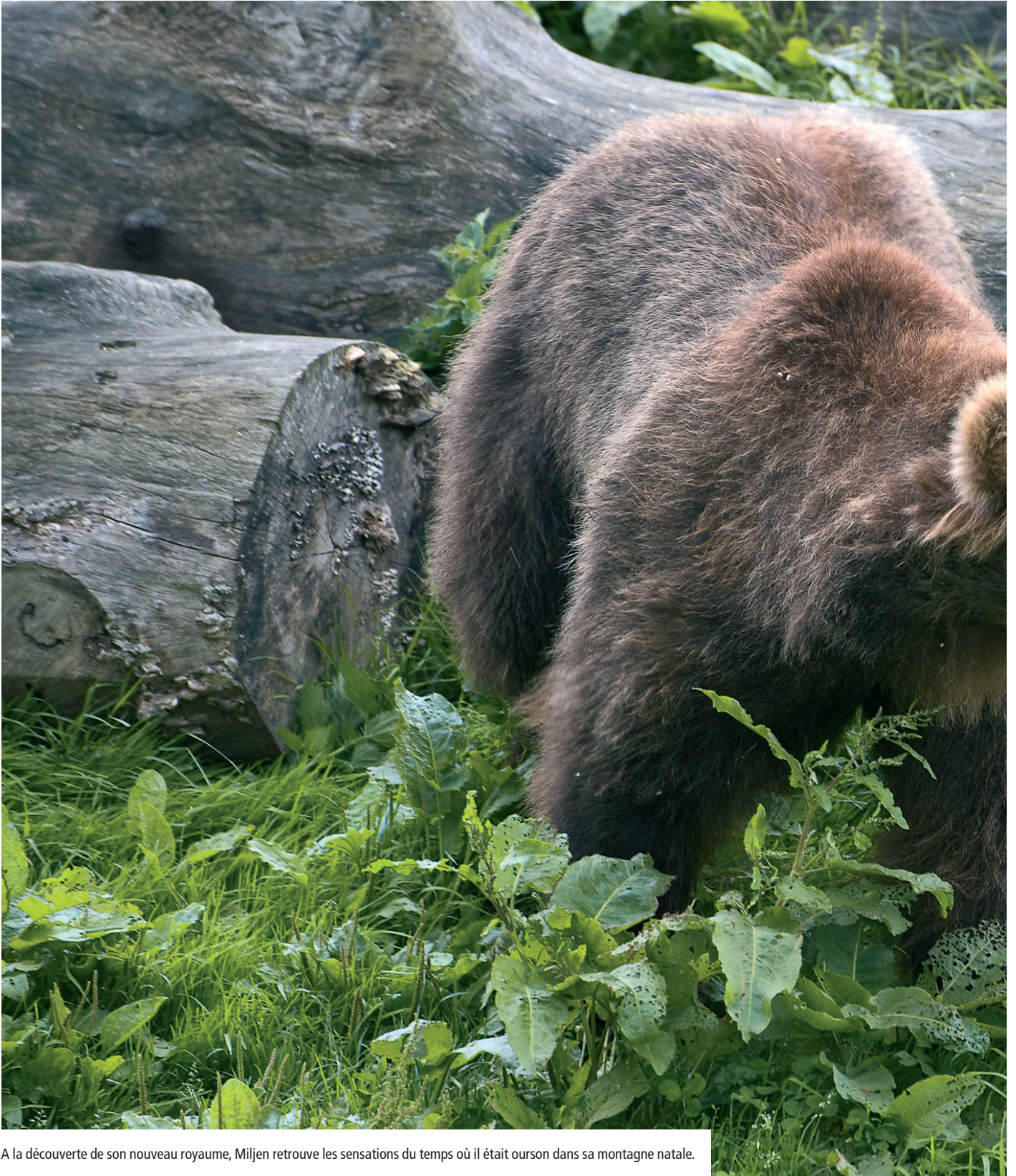
■ Texte et photos: Pierre Demeure

Péripéties

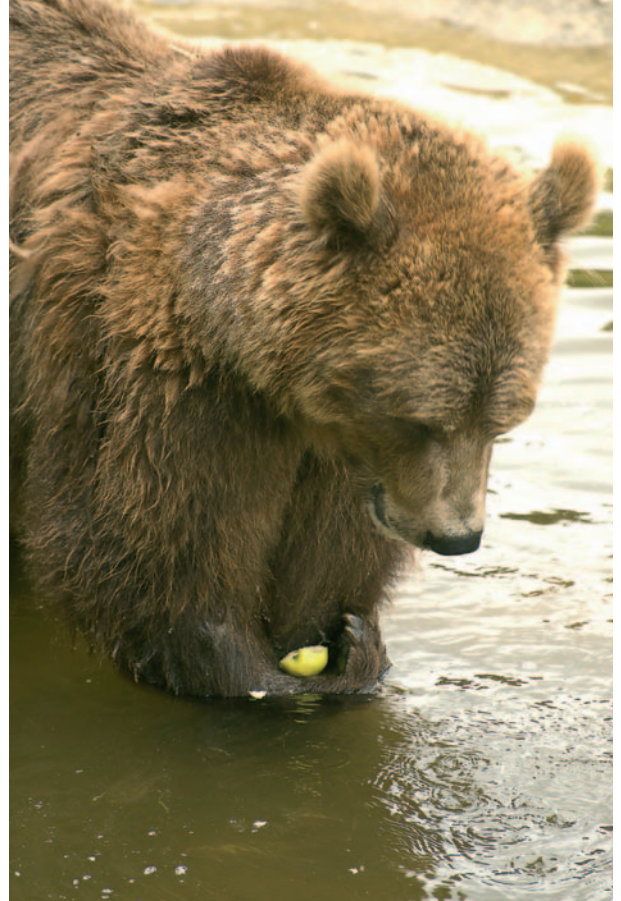
Prijedor, fin mars 2008. Les choses s'étaient un peu arrangées pour Miljen depuis sa découverte. Grâce aux dons effectués, les associations locales avaient pu prendre en charge l'ours sur le plan sanitaire. Soins vétérinaires, vaccinations, pesées, puçage, nourrissage intensif... Ne pesant plus que 85 kilos avant l'intervention de ses sauveteurs, Miljen avait en quelques mois recouvert un poids plus proche du standard de son espèce, soit un peu plus de 140 kilos. Aussi ce soir du 31 mars, la veille du départ prévu de Miljen en France, l'équipe a-t-elle la cer-

titude de pouvoir procéder le lendemain aux opérations de transfert, et la joie est grande parmi les participants français et bosniaques.

Malheureusement, à l'arrivée de la mission à Banja Luka, il apparaît que le permis d'export ne peut être délivré par les autorités locales en raison d'une carence législative dans un pays qui chemine vers une intégration européenne mais qui ne dispose pas encore d'un arsenal de lois en matière de protection de l'environnement et de la faune sauvage. Plusieurs rendez-vous sont organisés avec des responsables



A la découverte de son nouveau royaume, Miljen retrouve les sensations du temps où il était ourson dans sa montagne natale.



Extase : s'ébattre dans la mare tout en se goinfrant de pommes



politiques de haut niveau, mais la sentence tombe en milieu de semaine: l'exportation de l'ours est interdite. Seule consolation : le ministre certifie que l'animal ne sera pas "éliminé" comme ce devait être le cas.

Le responsable de la mission décide alors de rester sur place, près de la cage de l'ours, afin de le protéger et de poursuivre les négociations. Avec tristesse et anxiété, les autres membres de la mission, le transporteur spécialisé et le vétérinaire se résignent à rentrer en France.

Larmes de joie

C'est finalement le 16 avril que le transporteur peut enfin quitter la Bosnie avec l'équipe revenue de France, et le 18 avril, Miljen arrive dans sa nouvelle patrie.

Bien que tous ses certificats de vaccination et autres documents sanitaires aient été dûment vérifiés, c'était une obligation légale de maintenir Miljen en quarantaine durant une période de trois mois suivant son arrivée en France. Il a donc vécu ces longues semaines dans le logis aménagé par lui, regardant et humant ses alentours à travers des grillages, bien sûr, mais bénéficiant d'un petit enclos à l'air libre,

avant-goût de libertés futures.

Ce 15 juillet fut un grand jour. Miljen n'en revenait pas. En sortant de son logis, il ne vit plus les grilles. Il hésita à franchir les limites auxquelles il s'était habitué, mais comprit très vite qu'il était enfin libre d'aller gambader dans le grand parc qui lui faisait tant envie.

Ceux qui l'avaient sauvé d'une mort annoncée avaient les larmes aux yeux. Ils avaient trouvé en Bosnie un ours famélique, tournant en rond dans 12 m², et admiraient maintenant un animal en pleine forme, à la fourrure épaisse et brillante, qui courait, grimpait la colline et se roulait dans l'herbe. Lui qui n'avait connu que l'enfermement, retrouvait les sensations du temps où il était ourson dans sa montagne natale.

Miljen découvrit aussi la mare proche de son logis. Ce fut encore une joie de le voir s'y ébattre, remuer l'eau, s'y allonger et s'y asseoir, et se goinfrer des pommes lancées par ses sauveteurs.

Le respect des territoires

Cet épisode si tristement commencé a trouvé une fin heureuse. Même si sa liberté n'est que relative, l'ours bénéficie de conditions que bien de ses congénères pourraient lui en-



Escarmouches aux frontières territoriales. Miljen répond aux agacements par une gifle magistrale mais toute symbolique.

vier. Les visiteurs se pressent en haut de l'observatoire d'où ils ont une vision sur l'enclos, et Miljen s'approche toujours d'eux, heureux de voir une présence, lui qui si longtemps n'avait connu que la solitude.

Il partage son parc avec deux loups, et la cohabitation est parfaite, même si le premier contact donna lieu à quelques grognements, et que l'instinct territorial soit très présent de chaque côté. Que Miljen approche des gros troncs d'arbre pour fouiller les hautes herbes dans lesquelles une pomme a atterri, et un des loups s'approche pour uriner et marquer son territoire. Parfois, c'est un mordillement surnois auquel Miljen répond par une gifle magistrale mais sans atteindre sa cible. A chacun son domaine, on se le fait savoir, mais contrairement aux hommes, les animaux ne vont pas au-delà des limites du raisonnable. De surcroît, il est étonnant de constater que dans un grand enclos, bien aménagé, des animaux puissent conserver un comportement proche du naturel.

Un asile pour animaux déçus

Miljen vivra de longues années au Refuge de l'Arche qui l'a accueilli. Unique en

Europe, le Refuge, créé à Château-Gontier dans la Mayenne par Christian Huchedé il y a 40 ans, accueille des animaux sauvages venus du monde entier et arrachés à leur environnement pour le plaisir des hommes. Lorsque leur instinct les rattrape naturellement, qu'ils deviennent agressifs et dangereux, ou lorsqu'ils deviennent vieux et inutiles pour le spectacle, ils sont abandonnés et souvent maltraités. C'est alors que Christian Huchedé et sa famille les recueillent et leur offrent des conditions de vie décentes et dignes. Quatre décennies après sa création, le Refuge de l'Arche est devenu un grand parc qui s'étend sur 14 hectares, compte 1500 animaux de 250 espèces, et reçoit 100 000 visiteurs par an.

Miljen vous attend. Allez lui rendre visite, il sera heureux. Vous passerez un excellent moment au Refuge et reviendrez avec une nouvelle vision du destin de l'animal.

Merci à la Fondation Franz Weber d'avoir contribué à cette heureuse issue !



Miljen dans son enclos de quarantaine : avant-goût de libertés futures



Les ballons, rêve ou cauchemar?

Si les enfants savaient combien de souffrances et de pollution un ballon gonflable peut créer, le rêve passerait vite au cauchemar...

«99 ballons en route pour l'horizon»

■ Texte: Jacky Bonnemain / Photos: Charlotte Nithart, Robin des Bois, France



Dès leur envol, les ballons sont des déchets. Ils sont par vocation voués à l'abandon

Naissance, anniversaire, mariage, commémoration, inauguration, aucun évènement n'échappe au recours aux ballons. Quand, en mai 2008, la ville de Lausanne a lâché 99.999 ballons, au moins 300 se sont abattus sur les prairies d'un agriculteur au Mont-sur-Lausanne. Saura-t-on un jour exactement où les 99.699 ballons résiduels ou leurs lambeaux ont trouvé leurs poubelles ? Dans les forêts, dans les lacs, dans les

neiges éternelles du Mont Blanc ? Ou bien poussés par les courants éoliens se sont-ils ultimement déposés dans la mer Adriatique ou sur le littoral Atlantique dans le sens inverse de ces oiseaux mazoutés qui, suite au naufrage de l'Erika en décembre 1999, ont été récupérés 3 jours après dans le canton de Vaud ? La pollution des ballons atmosphériques est transfrontière, il faudrait à tout le moins que les lâchers

soient pris en compte par la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance.

Tout cela n'a aucune importance répond le cartel de l'évènementiel; la plupart des ballons sont en latex, extrait de l'hévéa, l'arbre à caoutchouc. « Des millions d'arbres sont plantés dans le monde pour fabriquer des ballons » ; « Ces plantations servent à combattre le réchauffement climatique ». Outre que l'analyse du cycle de vie du latex et de son industrie montre que les plantations d'hévéa ont recours à des flots de pesticides et que la main d'œuvre agricole – souvent mineure – est surexposée aux risques sanitaires; l'industrie du ballon omet de préciser que l'hévéa est un arbre de culture et de substitution à la forêt vierge. Un autre argument du cartel est que le latex est comestible et digestible. Il y aurait presque là l'embryon d'une contribution à la réduction de la faim dans le monde, surtout si le concept était étendu au vaste gisement des pneus.

La très puissante et universelle industrie de la fête et la confrérie planétaire du commerce de l'émotion soutiennent que les millions de ballons dispersés au gré des courants atmosphériques sont biodégradables. Il est

bon de s'arrêter sur ce mot sacré de biodégradable qui sert de sauf-conduit à la société de consommation : TOUT est transformable et biodégradable, même les dioxines, le plutonium et le soleil ; c'est simplement une question de temps. En ce qui concerne les ballons, les observateurs de déchets sur les berges des rivières et sur les plages font plusieurs constatations : les ballons se fragmentent en petites particules autour de l'épave principale ; cette division prend plusieurs mois et années jusqu'à devenir invisible à l'œil nu et se mêler au plancton, premier stade de la vie marine et socle de la chaîne alimentaire qui permettra la vie jusqu'aux om-



Les oiseaux marins payent chère la publicité des grandes surfaces

Lien

www.robindesbois.org
www.dechets.ch



Les ballons s'entremêlent à d'autres déchets et forment des pièges à animaux mortels

bles chevaliers et aux grandes baleines. Les biologistes ont récemment découvert la présence de ce plancton artificiel dans chaque m³ d'eau de la Mer du Nord. Il est certain que cette nouvelle matière de provenance humaine existe aussi en Méditerranée et au débouché du Rhône.

Les épaves de latex attirent la curiosité gustative des vaches et des autres mammifères terrestres et marins, des oiseaux, des poissons et même des tortues. Ces leurres alimentaires entraînent des pertes d'appétence, des retards de croissance, des déficits de mobilité et des étouffements. Ces ingestions ne dispensent pas la faune aquatique de s'enchevêtrer dans des attelages labyrinthiques

de liens de ballons, de tubes de plastiques, de cerclage d'emballages qui agissent comme une nasse en maraude et un filet fantôme. Les épaves de ballons se retrouvent aussi sur la voie publique et sont emportés dans les stations d'épuration ou les bassins d'orage. Comme beaucoup de petits déchets tels les préservatifs, les mégots, les cotons-tiges, ils échappent aux dispositifs de criblage des stations d'épuration et sont charriés par les fleuves jusqu'aux embouchures, ou s'accumulent au pied des barrages.

Une proportion émergente des ballons est en «Mylar», superposition de nylon et d'aluminium. Ils se présentent sous la forme de cerfs-volants et ont souvent la for-

me de cœur. Ces coussins volants, ornés de photos de bambins ou de messages d'anniversaire sont de plus en plus courants dans les landes et les dunes et au menu des requins. On doit pouvoir en trouver dans les aires des aigles.

Le bilan matière du ballon-déchet n'est pas si simple. Il y a l'enveloppe bien sûr en latex et en Mylar, il y a aussi les valves et dispositifs de gonflage en polypropylène, les rubans en textiles de synthèse, les anneaux, les clips des guirlandes, et les multiples encres chimiques d'imprégnation et d'impression qui participent à la contamination diffuse de l'environnement. Il y a enfin l'hélium qui permet l'envol à 8km d'altitude et dont les effets sur l'atmosphère ne sont pas identifiés.

La marée des déchets qui jonchent les plages, les sentiers, les voies de transport, la mer et les forêts est en augmentation. La conventi-

on pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est dite convention OSPAR qui est ratifiée par la Suisse, considère que les déchets marins en partie charriés par les fleuves est une source de nuisances et de pollutions importantes. Les conventions équivalentes pour la Méditerranée font le même constat. Le Rhône et le Rhin sont en ce sens des émetteurs de déchets. La Mer du Nord et la Méditerranée en sont les récepteurs. Les ballons sont parmi les déchets les plus communément dispersés et repérés sur le cordon littoral européen. Il convient donc de lutter contre cette habitude et de ne surtout pas la remplacer par des lâchers de colombes d'élevage qui en quelques heures se retrouvent dans les griffes des chats ou les serres des oiseaux de proie ou encore noyées ou écrasées par le flot urbain.



Les ballons se déposent dans les nids des oiseaux qui, attirés par ces détritits, risquent de les avaler et de s'étouffer

Sanctuaire de chevaux sauvages de la Fondation Franz Weber en Australie



Parrainage de chevaux



Le parrainage «Brumby»

Parrainage d'un cheval en liberté, un «Brumby» qui se promène, libre et heureux, dans notre réserve en compagnie d'innombrables autres chevaux. En raison des impératifs de la nature, il sera difficile d'identifier «votre» cheval au sein des troupeaux sur cet immense territoire. Vous recevrez cependant chaque année une photo originale, ainsi que des nouvelles régulières de la vie et des événements relatifs à notre paradis des chevaux.

Le parrainage «Brumby» coûte CHF 260.- par an.

Le parrainage «Junior»

(pour enfants et adolescents)

Parrainage pour un cheval sauvage qui trouvera, dans la sécurité et la liberté de notre réserve et au milieu de ses semblables, une demeure permanente. Les parrains «Junior» seront régulièrement tenus au courant de la vie et des événements dans notre paradis des chevaux.

Le parrainage «Junior» coûte CHF 50.- par an.

BON DE COMMANDE à envoyer à: Fondation Franz Weber, Case postale, CH-1820 Montreux



Je commande:

..... parrainage(s) «Brumby» à CHF 260.- / € 175.- (cotisation annuelle)

..... parrainage(s) «Junior» à CHF 50.- / € 30.- (cotisation annuelle)

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postale, lieu: _____

Date: _____

Signature: _____



IMPORTANT: S'il s'agit d'un cadeau, n'oubliez pas de préciser le nom et l'adresse du bénéficiaire (qui figurera en tant que parrain ou marraine sur le certificat de parrainage).

Contre les pièges mortels dans les vignes

Chaque année, lorsque le raisin commence à mûrir et qu'apparaissent dans le paysage les filets verts, noirs, bleus au jaunes sensés protéger les vignes, nous parviennent les mêmes messages angoissés, indignés, révoltés : « Il faut bannir ces filets ! Ce sont des pièges mortels pour les oiseaux, les hérissons et autres petits habitants des vignobles ! C'est un véritable carnage, il faut stopper ce massacre ! » Certains vignerons semblent ignorer qu'une mauvaise installation des filets à vigne et l'omission de contrôler régulièrement la présence éventuelle d'animaux piégés risque de leur attirer une poursuite pénale selon la Loi sur la protection des animaux (art. 22. al. 1 et 2, art. 27).

La « marche à suivre » ci-après pour la pose correcte de ces filets émane de la Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW qui rappelle également l'importance et la valeur des vignobles en tant qu'espace de vie d'une petite faune précieuse et spécifiques.

Fondation Franz Weber



Gare aux filets dans les vignobles

Oiseaux dans le vignoble

Seule une minorité des oiseaux présents dans les vignobles mangent le raisin mûr et peuvent ainsi constituer une source de nuisance pour les vignerons. Les oiseaux incriminés sont l'étourneau, le merle noir, les moineaux friquet et domestique, ainsi que la grive musicienne. L'importance des dégâts varie selon les régions et dépend autant de la situation du vignoble que des conditions météorologiques.

Reconnaître le danger – agir en conséquence

Plusieurs méthodes de prévention des dégâts causés par les oiseaux sont à disposition : personnel de surveillance, bandes réfléchissantes en matière plastique, épouvantails, tirs de pétards, filets à vigne. Si aucune des premières mesures dissuasives ne fait effet et que le choix se porte sur le filet, il importe de savoir que cet obstacle constitue un piège dangereux pour les oiseaux et les hérissons s'il est mal choisi, mal installé et mal entretenu.

Filets réutilisables

Dans les vignobles à l'abri du vent, de grandes surfaces peuvent être couvertes d'un

seul tenant avec un filet à vigne réutilisable, lequel nécessite la construction de supports par-dessus les rangs de vigne. Cette variante rend donc impossible une mécanisation sur plusieurs rangs. L'expérience a démontré que des filets réutilisables colorés, correctement installés et bien entretenus ne présentent aucun danger pour les oiseaux et les hérissons.

Filets à usage unique

Dans des vignobles exposés au vent ou en cas de mécanisation sur plusieurs rangs, l'emploi des filets à usage unique s'impose. Plusieurs produits sont actuellement disponibles sur le marché. D'une manière générale, plus le fil employé est fin, sombre et tranchant et plus les mailles sont grandes, plus le filet représente un danger pour les oiseaux. Il est donc important de porter son choix sur des filets « souples » ou « tissés », de couleur claire et voyante.

Pièges mortels

Les filets à vigne en fil synthétique fin et dur présentent des arêtes tranchantes qui peuvent mortellement blesser les oiseaux et les hérissons. L'utilisation de ces filets est donc à proscrire !

10 règles

1. Evaluer la nécessité de poser un filet à vigne
2. Installer à temps le système de protection contre les oiseaux
3. choisir des filets à fil souple
4. Choisir des filets de couleur claire et voyante
5. Les filets doivent être solidement fixés et constamment bien tendus
6. Faire chevaucher les lés de filet et fermer les trous
7. Tendre les extrémités des filets à usage unique au-dessus du sol, sans les laisser traîner
8. Bien enrouler les extrémités des filets réutilisables et les déposer le long des rangs de vigne
9. Contrôler régulièrement et consciencieusement les filets et libérer les animaux piégés
- 10. Après les vendanges, démonter immédiatement les filets ; à défaut, fixer les extrémités détachées sur les pieds de vigne**



Juste

Les filets à usage unique sont bien tendus au-dessus du sol, aucune partie détendue du filet ne touche terre.



Faux

Les bouts des filets traînent au sol et représentent ainsi un danger important pour les hérissons qui risquent d'y rester accrochés et de perdre des pattes, sinon leur vie.



Juste

Les lés de filet se chevauchent sans espaces vides ; les trous sont correctement fermés.



Faux

Les trous représentent des entrées dans un piège géant. Des bouts de filet non fixés sont tout aussi dangereux pour les animaux, qui peuvent y trouver une mort lente et cruelle.



Juste

Des filets réutilisables voyants, correctement installés et bien tendus ne représentent aucun danger pour les oiseaux et les hérissons.



Faux

Des filets de couleur sombre sont peu visibles pour les oiseaux, qui encourent un danger accru d'y rester piégés.

Tout est parfait lorsque...



...des passages pour les hérissons sont prévus sous les filets réutilisables.



...une finition latérale entre le fil inférieur et le sol est réalisée en cas d'utilisation d'un filet à usage unique. Un filet latéral d'un autre type de maille est utilisé à cet effet.

Mise en valeur des vignobles en tant qu'espace de vie et promotion des espèces animales

Exploités dans le respect de la nature, les vignobles représentent des écosystèmes importants pour les hérissons, les reptiles, bon nombre d'insectes et d'oiseaux. La variété des éléments paysagers et leur situation ensoleillée favorisent l'établissement d'espèces animales et végétales rares, dépendant de ce type d'environnement.

Des méthodes de production intensive et l'utilisation de pesticides ont porté ces dernières décennies des atteintes considérables à la variété des espèces. Pour cette raison, des surfaces de compensation écologique à l'intérieur ou à proximité immédiate des vignobles sont d'une grande importance. Des oiseaux menacés comme la huppe fasciée, le torcol fourmilier et le bruant zizi – autant d'espèces qui ne mangent pas de raisin, – dépendent pour leur survie d'une variété d'éléments paysagers, comme des haies, des prairies maigres et sèches, ainsi que des murets dans les vignobles. L'enherbement naturel adapté aux conditions du site et le fauchage alterné de la couverture herbeuse favorisent la présence de typhlodromes, d'araignées et autres invertébrés utiles à la vigne.

Station de recherche Agroscope
Changins-Wädenswil ACW

Les lecteurs ont la parole

Triste allégeance

Retour sur une campagne de désinformation (Journal Franz Weber no 84) Très très très vives félicitations à Monsieur Georges Salvanos pour son excellent article sur la désinformation du sujet par le Département de la Défense (et des mensonges) lors de la votation populaire mais surtout, surtout pour oser dire tout haut le ras le bol de l'allégeance de la Suisse (les autres Européens aussi mais ce n'est pas une raison !) à ces tordus d'Américains, pardon Etasuniens ! Haïs dans le monde entier. Encore bravo et meilleures salutations

*Bernard Charmot
1203 Genève*

La goutte qui fait déborder le vase

Cher Franz Weber, il y a des années que je désire vous écrire pour tout ce que vous avez fait dans votre vie! Je trouve admirable que contre vents et marées vous ayez la force de lutter contre tous ces hommes indifférents au bien de notre planète ! J'ai beaucoup entendu parler de vous à l'étranger. A Delphes, au Torronet et aux Baux de Provence où vous avez lutté contre l'exploitation de la bauxite. Et que dire de Lavaux qui sans vous se constituerait de petites villas !! Sans parler aussi des animaux, les chevaux sauvages, les bébés phoques et tant d'autres. Je fais partie de votre Fondation depuis des années. Je fais aussi partie de la défense de Lausanne. Ce qui fait que je prends la plu-

me, c'est la goutte qui a fait déborder le vase. Le musée au bord du lac, une aberration puisque les musées sont sans fenêtres devant ce merveilleux paysage ! Je m'insurge contre ce musée (boîte à chaussures). Notre grand Musée de la Riponne peut très bien se transformer pour contenir plus de peintures. Les Français ont bien su transformer une gare en très beau Musée. Je signe tout ce que vous voulez contre ce projet. Je tiens à vous dire que je suis Neuchâteloise et combative !! J'habite depuis 60 ans à Pully Vaud et j'ai 94 ans. Ce canton est très beau et les habitants très gentils mais trop mous. Heureusement que vous êtes là pour les secouer ! Merci, merci, pour tout ce que vous faites. Votre vie est un exemple.

*Isabelle. Schneider-Huguenin,
1009 Pully*

Réconciliée

Tout d'abord mille mercis pour votre journal. J'aimerais tout particulièrement remercier Madame Alike Lindbergh pour son article «la vie...un parcours initiatique !» J'ai savouré et je vais le relire encore bien souvent. Dans les moments difficiles, ça me réconcilie avec moi-même, avec les autres, avec l'ensemble. Merci beaucoup.

Bettina Cantin, 1534 Sassel

Vous aider

Cher Monsieur Franz Weber, Chère Vera Weber, en qualité de membre de votre associa-

tion, je tenais simplement à vous féliciter et à vous encourager pour toutes les actions que vous entreprenez en faveur de la protection des animaux. Il y a trop de souffrance animale, trop d'injustice et on (amis des animaux) se sent totalement désarmé face à ces innombrables atrocités qui se perpétuent sans relâche sur ce bas monde. Grâce à vous personnellement, à vos implications, à votre ténacité et à votre bon sens, nous, amis des animaux, pouvons vous aider à lutter et pouvons espérer encore certains progrès face à certains traitements que l'on peut sans retenue qualifier d'inhumain, d'abominable et qui font souffrir rien qu'en sachant que cela ne cesse pas de nos jours. Tout simplement, un très grand merci pour tout ce que vous faites.

*Déborah Perrin
1551 Vers-chez-Perrin*

Cher Monsieur, je vous félicite chaleureusement pour votre excellent éditorial contre les corridas dans le Journal Franz Weber N° 84. Encore grand bravo.

*Bernard Charmot
1203 Genève*

Le Patriarche orthodoxe de Moscou fait interdire la corrida

Votre initiative contre les corridas est tout particulièrement pertinente et réveillera, je l'espère, l'honneur européen. Il me serait très agréable que vous informiez vos lecteurs sur le fait suivant. Il y a peu d'années, une sorte d'impresario étranger entreprit d'organiser une tournée de corridas en Fédération de Russie. Une autorisation officielle étant nécessaire, il l'obtint car ayant introduit la de-

mande comme une activité économique, secteur où cela risquait de passer inaperçu. Heureusement, le clergé orthodoxe des villes concernées avertit d'urgence les plus hautes autorités ecclésiastiques. Sa sainteté le Patriarche orthodoxe de Moscou réagit vigoureusement et fit peser le poids de toute son autorité morale pour faire interdire par le gouvernement cette infamie pseudo sportive. Le Patriarcat souligna que la corrida est une abomination qui réveille les instincts les plus bas et les plus viles de l'homme. Cette intervention mit fin à ce projet tellement étranger à la culture slave. Je regrette que cette noble attitude du Patriarcat n'ait pas été mieux connue de l'opinion publique mondiale. Dans une Déclaration officielle émise à une autre occasion, le Patriarcat de Moscou affirma que rien de ce qui peut mettre en péril la dignité humaine ne saurait être invoqué comme un Droit de l'Homme. Ce souci de la bio-éthique est tout à l'honneur du christianisme orthodoxe et apprécié comme tel, quelles que soient les convictions personnelles.

*Francis Dessart
5000 Namur, Belgique*

Nuits blanches

J'habite Nîmes, ville taurine où j'ai eu l'occasion, à mes 17 ans, de voir une corrida; je peux vous dire que j'en suis sortie traumatisée et tiens à vous préciser que je n'ai pu assister qu'à la prestation d'un seul taureau; ces visions horribles m'ont fait passer quelques nuits blanches et je trouve inadmissible qu'à notre époque des gens se divertissent encore sur le dos de la souffrance ! La loi dit que toute

personne commettant des actes de cruauté envers des animaux est passible de 2 ans d'emprisonnement et jusqu'à 30 000 euros d'amende, mais elle fait un «écart» pour la corrida, *pourquoi?*... « *La torture on ne la régleme- te pas, on L'ABOLIT !* »

Nathalie Valentin,
Nîmes/France

Ecrits d'un toréro

Au sujet de la campagne anti-corrida menée par Monsieur Franz Weber, laissez-moi citer quelques lignes de l'ouvrage "Toros et Pesetas" publié en 1956 - il y a donc plus d'un demi siècle- aux Editions France Empire par mon cousin Jean de Reynier qui, à l'âge d'une vingtaine d'années, avait fait le pari fou - mais réussi - de devenir toréador en Espagne. Dans le livre où il fait part de ses aventures, il écrit à la page 118: "Aucun taureau au monde ne meurt de vieillesse. Le "toro bravo" espagnol est le seul bovin bénéficiant d'une totale liberté pendant quatre ou cinq ans, et qui, le jour de gloire, ait une chance d'estropier son boucher. D'autre part, au cours de ce combat de dix minutes, l'animal ne doute pas une seconde de sa victoire. Il est taillé pour lutter contre des rivaux de son poids, et la mince silhouette d'un homme, - race d'ennemis qu'il connaît peu - ne lui inspire nulle inquiétude. Les blessures reçues en pleine action, et le fait qu'il rate sa cible ne le déconcertent pas outre mesure. Si affaibli qu'il puisse être, il se sent toujours assez fort pour venir à bout de cet opposant malingre, qui d'ailleurs le fuit. L'estocade finale est une mort surprise que ne précède, chez lui, nulle appréhension."

Merci de faire paraître ce point de vue partagé, sans

doute, par une minorité!

Jean-Jacques de Reynier,
2000 Neuchâtel (Suisse)

Ah ! si les corridas n'existaient plus

Chère Vera Weber, je viens de lire votre magnifique texte paru dans le journal Migros de ce jour. Dans votre article, vous décrivez toutes les belles choses à voir en Espagne et qui le seraient encore plus si les corridas n'existaient plus ! Je fais partie de L'Alliance anticorrída en France (bien que je vive en Suisse) et je porte leur t-shirt « *corrida ? Non merci* ». J'ai également écrit à M. Sarkozy en 2007. Voilà, je tenais juste à vous féliciter pour tout ce que vous faites en faveur des animaux et je vous souhaite une belle journée.

C. Ricchieri, 2800 Delémont

La force de l'Amour

Cher Monsieur Weber, Votre lettre du 21 août 2008 concernant les phoques nous prouve que votre engagement et votre travail sont justes. Dans l'esprit de soutenir et renforcer l'efficacité de votre œuvre, nous aimerions attirer votre attention sur un fait très important : à la lecture du document de Caroline Waggerhausen joint à votre lettre, le sentiment de révolte immédiate, la colère, ... et toute émotion humaine réactive et débordante ne font qu'alimenter, dans le plan invisible mais bien réel, l'égrégore (formée dans l'invisible) de tels actes, au lieu de les annuler par la Puissance de notre Paix intérieure et de nos pensées d'Amour, à irradier absolument aux auteurs de tels actes.

La Force d'Amour envoyée par nos sincères pensées d'Amour peut bloquer réel-

lement l'action même de tels actes négatifs. À nous de faire pencher la balance dans le Sens de l'Amour Divin par une permanence de cette qualité de pensées. C'est l'Amour pour les animaux, la Nature et Son Créateur, qui vous a poussé à une telle envergure d'actions. C'est donc l'Amour amplifié par chacun de nous qui peut vraiment faire une différence notable et faciliter votre travail. Vous le savez et le dites vous-même : « *Soutenez-nous ...par vos dons et par vos pensées !* » sous-entendu pensées d'Amour (envers vous et toute votre équipe), force qui ne peut que vous donner l'impulsion de continuer; mais surtout pensées d'Amour envers les personnes encore inconscientes des conséquences de leurs actes destructeurs envers la VIE. Les pensées sont de puissantes vibrations, dans le positif ou le négatif selon l'orientation que nous leur donnons. Aussi, en pleine conscience de cette Force Divine en action, ne permettons plus à aucune pensée de haine, révolte, colère de continuer à alimenter notre propre monde individuel, donc notre monde collectif et par suite notre belle planète.

Michèle Ferrari et Alphonse
Paris, 1429 Giez s/Yverdon

Une autre forme de torture

Le thème des animaux de laboratoire évoque le plus souvent des mammifères emprisonnés et torturés à coups de piqûres, greffes, poisons divers et autres. Or un article publié dans le Courrier International No 925 (24 - 31 juillet 2008), intitulé "Les animaux parlent aussi" (des années de recher-

che pour découvrir qu'ils communiquent!) atteste d'une autre forme de torture, émotionnelle et psychologique, notamment à travers le cas d'un singe que l'on a "humanisé" en lui apprenant à bien se tenir à table, à parler le langage des signes, etc., apprentissage lié à des relations affectives étroites avec des chercheurs qui l'ont ensuite abandonné sans le moindre scrupule, singe qui après plusieurs années de vie en compagnie d'humains 24 heures sur 24, a fini par se retrouver dans une cage suspendue au plafond de l'animalerie d'un laboratoire de recherche médicale. Il a finalement été sorti de là, pour mourir à l'âge de 20 ans alors que la moyenne d'âge de son espèce dépasse les 40 ans. Bref, une histoire horrible. Or l'image de la recherche en « *psychologie animale* » est plutôt celle de la chercheuse qui donne un bisou au chimpanzé dans un environnement bucolique à souhait, et tout le monde est content! N'y aurait-il pas là encore une dégeulasserie à faire connaître? Avec mon admiration pour votre travail en général, et mes cordiales salutations.

François-Xavier Meyer,
2000 Neuchâtel

Pièges mortels dans les vignes

Je suis actuellement en désaccord avec la Commune de Lutry concernant les filets contre les oiseaux qui sont posés sur les vignes. En effet, après avoir trouvé plusieurs animaux pris dans les filets, j'ai pris une photo et ai décidé d'agir. Ce qui n'a pas été bien vu par le syndic lui-même producteur de vin. Néanmoins, j'ai contacté la Station fédérale de Changins qui m'a envoyé un dépliant



expliquant comment poser ces filets. Il s'avère que rien n'est fait de la sorte dans cette Commune même si le syndic a fait référence à ce dépliant. Après un deuxième courrier daté du 2 juillet, auquel je n'ai pas reçu de réponse, je l'ai informé de mon désir de porter plainte et ceci en vertu de la protection des animaux (art 22, al 1 et 2, art 27) si rien n'était fait pour changer ce point... Comme vous le voyez sur la photo, je trouve régulièrement des petits oiseaux qui se font prendre par des filets jaunes.

*Helene Lope
1093 La Conversion*

Musée Bellerive - un scandale

Le prix de la «Tomate d'or» pour un bloc en béton. On a vu les tristes « casernes en béton » à toit plat et pourvus de stores à lamelles vertes et bleues en face du quartier de la Bourdonnette. Commentaire : « Plus tristes, tu meurs »... A présent, on voudrait ériger dans le somptueux parc de Bellerive un Monobloc en béton gris, destiné

à abriter le futur musée des beaux-arts. Mais quel architecte de ce siècle - un gamin de 10 ans aurait pu crayonner un tel cube sur un bout de papier - a imaginé et dessiné les plans d'une telle construction ? Je suis choqué par ce mauvais goût, et j'estime qu'il est scandaleux de laisser sortir de terre des horreurs pareilles. Reste la question : pourquoi la Municipalité de Lausanne veut-elle absolument déménager le musée des beaux-arts ? Il est très bien là où il est. Et finalement, combien a coûté la fameuse étude et les plans pour faire ce projet aberrant ? Et une fois de plus, c'est nous les contribuables qui finissent - comme d'habitude dans ce canton - de payer la facture pour des idées farfelues de quelques têtes politiques en quête de rayonnement...

*Pierre A. Koella
1055 Froideville*

Terribles éoliennes

Je viens d'apprendre qu'un projet de parc éolien sur toutes les crêtes du Jura était

envisagé et qu'au mépris de la protection de l'environnement, du paysage et de ses habitants, plusieurs communes (Ste-Croix, Bullet, Fontaines, Fiez, Grandson, Grandevent) avaient été approchées par des entreprises à coup de dizaines de milliers de francs, et avaient déjà donné leur accord enthousiaste. Sur le site www.juracretes.ch, j'ai trouvé toutes les informations concernant ce terrible projet (voir: Chasseron 1 et Chasseron 2) qui va défigurer toutes les crêtes du Jura, ainsi que de nombreux vallons alentours. Pour l'instant, dans le Nord-Vaudois, seul Ste-Croix s'est mobilisé et a fait stopper le projet du Mont des Cerfs et de la Gittaz... Pour les 5 autres municipalités restantes, je n'ai trouvé aucune réaction et aucun comité d'opposition. Je suis très inquiète, connaissant la mentalité passive et la vision financière et à court-terme des autorités locales, qui ont besoin d'argent. Dans le Jura neuchâtelois, il y a déjà une mobilisation. Ce monstrueux projet de parcs éoliens

dans TOUT LE JURA fait-il partie de votre initiative «Sauver le sol suisse», sous la dénomination de «Complexe industriel» ? Car, à cette échelle, il s'agit bien d'un complexe industriel !

*S.Myriam, Hermitage
Ste-Marie l'Egyptienne*

Aussi destructeur que la guerre

Tout d'abord je vous félicite pour vos actions afin de préserver des paysages qui appartiennent au patrimoine mondial. Il faut agir pour préserver ce qui subsiste avant que les promoteurs immobiliers n'achètent les derniers paysages encore peu touchés. Le profit de quelques mafieux locaux défigure à jamais certains sites. J'ai vu hier soir sur M6 un reportage alarmant. Ce qui se passe au Montenegro, qui suit le mouvement amorcé en Croatie ces dernières années sur les côtes, est hallucinant: Constructions luxueuses et gigantesques, les habitants n'ont plus le droit d'accéder à leurs plages et à leurs villages médiévaux achetés par des Russes, des Chinois ou des Anglais. Les maisons sont rénovées avec luxe mais vides la plupart du temps, car il s'agit d'un placement comme cela se fait dans nos Alpes. Heureusement en Suisse il y a des lois, un aménagement du territoire et des mises à l'enquête, ce qui permet de limiter les dégâts. Mais dans les pays neufs, les lois n'ont pas encore été élaborées et c'est celle de la mafia locale qui règne. Des gens partis de rien et avides de faire fortune très vite se lancent dans l'immobilier au mépris total de l'équilibre naturel et social. Il me semble que ce qui se passe dans ces deux pays est aussi destructeur

que la guerre. Je m'arrête à ce cas, mais hélas il y en a d'autres. La prochaine cible sera sans doute l'Albanie.

*Sylvie Blondel
1007 Lausanne*

Quelle solution ?

Je suis un habitant de la commune d'Epalinges. Je vous écris parce que je constate que dans mon quartier la circulation automobile devient infernale. La raison : une partie du trafic qui remonte de Lausanne en fin de journée pour éviter les feux de la route de Berne. Je souhaite lancer une action pour trouver une solution mais je ne me suis jamais investi dans une action comme celle la. Qui dois-je contacter pour lancer une pétition ?

Car si je vous montre ce que j'ai filmé avec mon caméscope vous seriez stupéfait. En attendant votre réaction

*Reto Benz, Epalinges,
reto.benz@bluewin.ch*

Nous sommes tous de Tchernobyl

Je vous envoie les témoignages de solidarité, d'admiration et de tristesse qui nous sont parvenus à la nouvelle de la mort de Vassili Nesterenko. En nous quittant, Vassili n'a pas laissé un vide derrière lui. L'Institut "Belrad" est notre héritage à tous désormais. L'œuvre de vérité et d'aide aux enfants continue grâce aux hommes et aux femmes fidèles qui ont suivi le professeur Nesterenko au lendemain de la catas-

rophe de Tchernobyl, quand il a quitté l'Institut d'énergie nucléaire d'Etat qu'il dirigeait, pour secourir les enfants dans les villages contaminés. D'autres l'ont rejoint au cours des 20 années qui ont suivi. Nous continuerons à soutenir l'action de ces femmes et de ces hommes courageux et généreux. Grâce aux publications de Vassili Nesterenko et de son fils Alexei, Tchernobyl nous renseigne sur ce qui menace en ce moment même chez nous et affecte les organismes humains, suite aux « incidents » survenus cette année en Belgique (Fleurus), en Espagne, en Allemagne, en Autriche, en Slovaquie, en Ukraine, en France (Bollène, Romans-

sur-Isère, Tricastin, St. Alban, Pierrelatte.), mais aussi suite aux effluves quotidiens émanant en permanence des centrales en service normal, car les centrales atomiques sont structurellement incapables de retenir les rejets radioactifs liquides et gazeux. Ce sont les contaminations « à faibles doses » qui détruisent les organes vitaux des enfants, qu'ils vivent au Bélarus ou en France, comme n'ont cessé de l'affirmer les professeurs Nesterenko et Bandajevsky. Nous sommes tous de Tchernobyl.

*Wladimir Tchertkoff,
FR- 68480 Biederthal*

Je commande un abonnement du Journal Franz Weber à CHF 20.–

Allemand

Français

Pour moi personnellement

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPL et localité: _____

Comme cadeau pour (dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

NPL et localité: _____

Intrépide, indépendant, sans compromis dans la défense de la vérité et passionnant !

* Comme son éditrice la Fondation Franz Weber, le JOURNAL FRANZ WEBER est à l'avant-garde de la défense des animaux et de la nature, à l'avant-garde de la protection du patrimoine culturel et historique.

* Mais le JOURNAL FRANZ WEBER va plus loin. Il s'empare de sujets tabous, que personne d'autre n'a le courage de toucher. Il met en lumière des faces cachées de la société, de la politique, de la science, de la spiritualité.

* Le Journal pose des questions - gênantes parfois, provocantes, « naïves » ; il secoue l'indifférence, il regarde dans les coulisses et derrière les façades, invite à la réflexion et à une vision supérieure. Il peut aussi choquer, comme tout ce qui est vraiment anticonformiste.

* Si vous êtes lectrice ou lecteur du JOURNAL FRANZ WEBER, c'est que vous avez l'esprit ouvert. Vous êtes prêt à lire ce que vous ne lirez nulle part ailleurs. Des choses qui dérangent, qui bouleversent, qui vous incitent à la méditation, vous poussent à l'action.

* Le JOURNAL FRANZ WEBER est un point de rencontre d'opinions libres, une plate forme du dialogue par excellence.



Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse Fr. 40.– (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement. Talon à retourner à: FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux. Ou abonnez-vous sur notre site Internet: www.ffw.ch

L'auberge aux trois pins

Un conte de Franz Weber



L'auberge se trouvait à l'écart de la route, précédée de trois pins qui se tordaient sous les coups du mistral. La nuit venait de tomber. Lucien arrêta la voiture devant l'entrée qu'une lanterne malmenée par le vent éclairait d'une lumière chancelante. L'enseigne annonçait : « Auberge aux trois pins ».

Avant même que Lucien eut ouvert la portière, un homme élancé, lavallière au vent, franchit le seuil et s'avança vers la voiture.

- Pourrais-je passer la nuit ? demanda le jeune homme par la vitre ouverte.

- Pourquoi pas, dit l'homme.

Il tint la portière et aida Lucien à sortir sa trousse.

- Vous pouvez laisser la voiture devant l'entrée, personne ne passe. C'est la solitude ici.

La remarque intrigua Lucien. Il considéra l'homme, ses longs cheveux blancs, sa mise d'artiste démodé et l'expression amère, presque douloureuse de son visage. Mais déjà l'hôtelier s'était détourné. La mallette dans la main, il précédait Lucien dans le salon.

L'ambiance était douillette. Une grosse branche flambait dans la cheminée et se reflétait dans l'acajou d'un mobilier Louis-Philippe. Près d'une porte-fenêtre, ouvrant sans doute sur le jardin, un petit piano droit accentuait le romantisme du décor. Au dessus de la cheminée, dans un cadre ovale, dominait le portrait d'une femme.

L'hôtelier conduisit Lucien au premier étage dans une chambre assez spacieuse. Une ancienne lampe à pétrole, montée en lampe de chevet, donnait à la pièce un aspect intime.

- Désirez-vous dîner ? demandait l'hôtelier.

- Peut-être, dit Lucien. Je descendrai dans dix minutes.

Il tira le rideau qui dissimulait le lavabo. Malgré la mince couche de poussière qui voilait la glace, une image s'y reflétait. Lucien se retourna et reconnut dans le tableau qui ornait le mur le même visage entrevu au salon. Il se rapprocha. Le peintre avait assez bien traduit l'esprit autoritaire qui devait habiter le modèle et que le regard exprimait davantage encore que la courbe décidée du menton.

Lucien trouva sa table dressée devant la cheminée.

- Je n'ai qu'un menu, dit l'hôtelier. J'espère qu'il vous conviendra.

La qualité des mets surprit Lucien.

- Excellent, dit-il, vraiment excellent !

L'homme s'inclina, esquissa un sourire, mais son visage restait sombre.

Fatigué, Lucien regagna sa chambre, mais ne parvint pas à s'endormir. Il ralluma la lampe et machinalement contempla le portrait. Quelque chose dans le regard de la femme le heurtait. Le peintre avait-il commis une erreur ? Et pourtant non. Ce regard qui semblait ne pas s'inscrire dans l'harmonie des sourcils, des pommettes et du front, en fait traduisait un malaise qui minait l'âme du modèle. Ce malaise, dans le silence de la chambre, devenait communicatif, car lorsque le jeune homme éteignit pour la seconde fois sa lampe de chevet, une nervosité le gagna doucement. L'anxiété s'intensifia lorsqu'il crut entendre un duo triste et passionné. Il se leva, marcha à tâtons vers la porte et écouta. La musique venait du salon : le piano préludait, accompagnait les phrases aigües d'un violon. Était-ce la radio, un disque ? Lucien entrebâilla la porte. Le courant d'air ouvrit brusquement la fenêtre et le mistral entra en hurlant.

Lucien courut la refermer, la porte claqua et ce fut le silence. La musique s'était tue.

Quand Lucien se leva, il faisait encore nuit ; il était à peine six heures. Au salon, les dernières braises rougeoyaient. Petit à petit, le jour pointa, traîna, blafard, sur les meubles et objets encore endormis. Au dessus de la cheminée, le portrait, lentement, sortait de l'ombre.

- Je vous souhaite le bonjour, dit la voix de l'aubergiste.

Lucien se retourna. L'homme, les cheveux soigneusement coiffés, une cape sombre sur l'épaule, levait la main en signe de salut.

- Désirez-vous prendre le petit déjeuner ? demanda-t-il.

- Avec plaisir, dit Lucien.

L'homme disparut. En attendant que le thé fût prêt, Lucien ouvrit les portes-fenêtres et sortit sur la terrasse. A ses pieds, un jardin, plutôt les restes d'un jardin, où des roses d'automne disparaissaient dans la broussaille, se dessinait en forme de cœur. Tout était calme. Le maquis se perdait en vagues imprécises dans le jour naissant. L'âpre et généreux parfum des herbes provençales montait par bouffées.

Le cœur léger, Lucien retourna au salon. Un premier rayon toucha la toile. Sur ce tableau, la femme penchait la tête et baissait les yeux. Elle était belle ainsi.

- Quel beau portrait, dit Lucien quand l'hôtelier réapparut avec un plateau.

Mais l'homme ne jeta qu'un regard furtif vers le cadre. Devant ce mutisme, Lucien ressentit le malaise éprouvé la nuit, et il se souvint de l'étrange duo.

- Avez-vous la radio ? demanda-t-il subitement.

- Ah, çà non !

- Un électrophone, alors ?

- Pour quoi faire ?

Etait-ce la curiosité qui fit dire à Lucien :

- Le coin me plaît. Je resterai encore ce soir.

- Comme il vous conviendra, dit l'homme simplement et il se retira.

Lucien passa la matinée à battre les fourrés que le soleil dorait. Certes, la voix des cigales manquait à l'habituelle symphonie des broussailles, mais les notes multicolores des feuilles faisaient oublier ce vide.

Lorsque Lucien revint, dans la chaleur de midi, il fut surpris de voir l'aubergiste dans sa chambre en train de faire le lit.

- Vous n'avez donc pas de servantes ?

- Vous le voyez.

- Alors c'est vous qui vous chargez de tout : les repas, le ménage de vos clients ?

- Vous êtes le seul client depuis longtemps.

Il considéra Lucien, ouvrit la bouche comme pour dire quelque chose, mais il n'en sortit qu'un mot d'excuse. Il quitta la chambre.

L'après-midi, quand Lucien revint d'une promenade, il trouva l'hôtelier assoupi dans un fauteuil. Il monta dans sa chambre pour mettre son courrier à jour. Lors-

que, tout à coup, comme dans la nuit, des sons de piano et de violon montèrent du salon, il ouvrit la porte et, sans bruit, longea le corridor. Avant de se pencher sur la rampe, il était presque sûr de surprendre l'hôte, l'archet à la main et le modèle vivant du portrait assis au piano. Or, quand il se pencha, il ne vit que l'homme qui, sur son violon, se livrait à son jeu avec un art consommé. Le piano était fermé. Lucien observait, perplexe. Soudain, le violoniste l'aperçut et s'arrêta net. Le jeune homme descendit ouvertement l'escalier. Les accords du piano continuaient. Seulement alors, Lucien repéra sur une table basse un petit magnétophone. Se tournant vers l'homme, il s'exclama, sincèrement admiratif :

- Quel virtuose vous êtes !

L'homme ne dit rien. Le violon dans une main, l'archet dans l'autre, à la fois gêné et agacé, manifestement il subissait la présence de Lucien. L'atmosphère devenait lourde. Pour faire diversion, le jeune homme leva les yeux sur le portrait.

- C'est une parente à vous ?

- Ma femme, dit l'hôtelier d'un ton sec.

Lucien ne se démonta pas :

- Elle est en voyage, sans doute ?

- Elle est morte.

L'homme ferma le magnétophone et quitta le salon d'un pas rapide.

Lucien éprouva le besoin de respirer, de s'éloigner de cet-

te auberge. Dans une clairière, il rencontra un berger qui gardait des moutons. Ici, l'ambiance était paisible, sans mystère, l'air pur. D'un signe de la main, le berger le salua. Lucien vint bavarder un moment et demanda à brûle-pourpoint s'il connaissait l'hôtelier de l'« Auberge au trois pins » ?

- Vous êtes aux « Trois pins » ? demanda le berger en regardant Lucien d'un air effaré.

Lucien acquiesça.

- Seigneur ! s'exclama le berger et il se signa.

Subitement, comme devant un danger, il détala à toutes jambes, abandonnant le troupeau à la vigilance de son chien.

Lucien haussa les épaules et, continuant son chemin, atteignit le sommet d'un coteau. A gauche, il distingua son auberge, à droite se creusait une vallée, à l'extrémité de laquelle pointait un toit.

Il s'avançait, tout en flânant, vers cette maison. Le ciel fauve annonçait le couchant. Aux abords de la bastide, un chien-loup se précipita sur lui. Lucien dut chasser la bête à coups de pierre et contourna la maison. C'était une sorte de ferme qui semblait délaissée, deux fenêtres béaient. Le chien revint, mais intimidé ne fit qu'aboyer.

Tout à coup, une porte s'ouvrit, une femme en sortit, les cheveux défaits, le visage tordu. Elle se posta, les poings sur les hanches, devant Lucien, le dévisagea. Le jeune homme sursauta, car soudain il reconnaissait en elle le modèle du portrait. Dans le regard désaxé de la femme flambait le feu de la folie.

- Viens ! dit-elle, viens, viens, mon joli !

Et, s'avançant vers lui, elle tendait une main sensuelle.

L'horreur, le dégoût arrachèrent un cri à Lucien. Il partit en courant vers la colline.

- Mords-le ! Mords-le ! ordonnait la femme, mais au lieu de poursuivre le jeune homme, le chien hurla longuement dans le crépuscule.

En haut de la colline, Lucien rencontra l'hôtelier qui venait avec un sac de provision. L'effroi marquait encore à tel point le visage du jeune homme, que l'hôtelier, consterné, dit :

- Vous l'avez vue !

Lucien baissa la tête.

- Il y a peu de temps, je vous assure, elle était belle et séduisante, même quand le mal commençait. Je l'ai soignée durant de longs mois dans cette auberge, mais finalement j'ai dû la cacher dans la bastide que vous connaissez, car les paysans, la prenant pour le diable, ont voulu la lapider. Je leur fais croire qu'elle se soigne en ville. Elle est ma seule affection. Nous avons fait ensemble de brillantes tournées musicales. Elle était une pianiste exceptionnelle, comme en témoignent les bandes de mon magnétophone. Ce qui me reste maintenant, c'est de me m'enfermer de temps en temps dans son univers.

Le dos vouté, l'homme repartit vers la bastide que la nuit absorbait déjà.

Lucien revint à l'auberge avec l'intention de repartir

aussitôt. Mais quand il ferma sa trousse, il se reprocha sa lâcheté et décida de rester jusqu'au lendemain.

Il se coucha tôt, essaya de lire, mais les lettres dansaient devant ses yeux. S'il fermait le livre, le portrait capait ses regards et le fascinait. Il éteignit la lampe et s'enfouit dans l'oreiller. La fatigue eut raison de ses nerfs et le sommeil l'emporta. Mais il fut la proie d'un cauchemar.

Viens, viens donc ! » criait la folle en tendant ses mains vers lui. Elle riait, montrant des dents longues et jaunes. Ses yeux vacillaient comme un cerceau en train de perdre son équilibre. Cette image était effacée par une fusée de feuilles multicolores qui éclatait dans le ciel fauve pour retomber en pluie d'or. Mais abattant le décor, la folle réapparut, géante cette fois, fulminante. Elle arrachait des arbres et en menaçait Lucien qu'elle poursuivait jusqu'à l'auberge. Là, il se réfugia dans sa chambre. Du salon montait un vacarme terrifiant. Des cris de rage, des heurts de meubles, enfin un long hurlement qui s'étouffa lentement.

Lucien se réveilla en sueurs. Il alluma sa lampe. La maison était silencieuse comme une tombe. Du haut du mur, le portrait le fixait de son regard faussé. Avait-il donc tout rêvé, tout : cette poursuite hallucinante, ces cris inhumains, la maison perdue dans le maquis ? Il se mit à réfléchir, récapitula sa journée. Mais le berger, pensa-t-il, était bien réel, réelle aussi la bastide au fond de la vallée... Et la folle, la femme du portrait ?... Cette évocation lui glaça le sang.

Il demeura longtemps assis contre le bois du lit. Finalement il s'apaisa. Mais au moment où s'élevèrent du salon les sons du violon et du piano, un frisson le secoua. Il attendait la fin de ce duo, il l'attendait comme la délivrance d'un mauvais charme. Enfin le duo s'achevait, mais c'était pour recommencer, pour reprendre de plus belle. Le jeu du violon s'exaspérait, des notes se brisèrent.

- Assez, assez ! criait Lucien à vif. Assez ! Assez !

Mais le duo s'obstinait. Le violon suppliait, sanglotait, hurlait sur les nerfs.

Lucien s'habilla, prit sa mallette et descendit.

Au salon l'horreur le figea : L'homme, la chemise déchirée,

le visage griffé, en sang, au milieu des meubles renversés, jouait au-dessus du cadavre de sa femme, dont les yeux grands ouverts se tournaient au plafond comme deux boules de verre. Sur le cou de la morte, des marques de strangulations dessinaient un collier d'ombre. Le visage illuminé, déchainé, l'homme jouait éperdu.

Soudain la panique poussa Lucien dehors. Il mit longtemps à trouver la clef de sa voiture, fouilla sa poche. Les images tombaient sur les images. Lucien ne sut pas comment il démarra, comment il roula jusqu'au village le plus proche où il alerta la gendarmerie. Il sut seulement que l'horizon rougeoyait et que le soleil montait lentement.

F.W.



Recettes GrandV



Corbeille de spécialités GrandV pour...

contenu:

- 1 Terrine „Grandhôtel“ 250gr
- 1 „Rillettes“ Gourmet-Party 200gr
- 1 Crème gourmande „Basilico“ 200gr
- 1 Hachi „Maison“ 200gr
- 1 Emincé „Traditionnelle“ 200gr
- 1 Nouilles tournées bio 500gr

60.- CHF

prix normal 6840 CHF

Recommandations du cuisinier GrandV

✿ Etalez des „Rillettes Gourmet Party“ sur une pâte feuilletée abaissée et mettez celle-ci en rouleau. Coupez le rouleau en rondelles de 1.5 cm et faites dorer les rondelles au four chauffé à 180°.

✿ Servir 2 tranches de terrine sur une salade de lentilles tiède

✿ Séparez des têtes de champignons de Paris du tronc et farcissez-les avec de la «Crème gourmande Basilico». Grillez les têtes farcies pendant 5-10 minutes au four chauffé à 200°.

✿ Remplissez un plat à gratin tour à tour avec des couches de tranches d'aubergines grillées et de hachi «Maison» GrandV, couvrez de flocons de parmesan et gratinez au four. Servez avec du riz parsemé de pignons grillés.

✿ Faites sauter quelques oignons hachés et des juliennes de légumes, ajoutez éventuellement un peu de cognac. Ajoutez l'émincé «Traditionnelle» et faites chauffer. Préparez une purée de pommes-de-terre que vous parfumerez de basilic frais effilé. Arrangez le tout sur un seul plat et – bon appétit !



GRANDV Emincé «Bombay»

Un délire des sens !

Vous serez enchantés par la grande variété des arômes de ce curry équilibré – et vos invités apprécieront ! A servir avec du riz, de l'Ebli, des lentilles, etc.

Composition : Epices variés, oignons, mélanges de curry, Seitan émincé.

GRANDV Stroganoff de seitan GrandV

Un émincé de seitan accompagné d'une

sauce raffinée mais douce, que vous pourrez assaisonner et relever à votre goût. Poivre blanc, poivre de Cayenne et tabasco s'y prêtent à merveille, tandis que des lanières de paprica et de concombres au vinaigre viendront ajouter la dernière touche. A servir avec du riz, avec de la polenta ou même des rösti. L'alternative idéale au Stroganoff original!

GRANDV Seitan mariné belle jardinière

La première création de notre nouvelle ligne

antipasto. A picorer comme apéritif, coupé en petits morceaux pour agrémenter la salade, etc. Idéal comme en-cas. Un délice!

Composition: Le plat est fait de légumes marinés relevés tels que céleri, oignons, carottes, choux fleur, et de cubes de seitan rôtis, le tout rehaussé d'herbes de provence : basilic, thym etc.

GRANDV Spezzatino di seitan alla nonna

«Con tutte le sapori della cucina italiana», de

petits morceaux de seitan, une sauce tomate succulente et beaucoup d'herbes fraîches. Il s'agit d'un produit à double emploi : utilisé comme met complet ou comme sauce « al sugo », il s'accorde à merveille à toutes les sortes de pasta. Vous pouvez également en napper vos premières asperges, les saupoudrer ensuite de parmesan et gratiner le tout pendant 12 minutes au four préchauffé – et vous avez un repas complet avec le «Buon gusto della cucina italiana».

Commande de Produits GrandV



Quantité	No art.	Article	Unité	Contenu	Prix en CHF	Total
_____	0001	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/1	500 gr	CHF 27.15	_____
_____	0002	Terrine «Grandhotel»	Terrine 1/2	250 gr	CHF 17.50	_____
_____	0003	«Rillettes» Gourmet-Party	Verre	200 gr	CHF 12.00	_____
_____	0004	Crème gourmande «Basilico»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	0005	Crème gourmande «Pomodori»	Verre	200 gr	CHF 13.70	_____
_____	0006	Crème gourmande «Forestière»	Verre	200 gr	CHF 14.85	_____
_____	1001	«Traditionnelle» Emincé	Verre	200 gr	CHF 9.70	_____
_____	1005	«Traditionnelle» Emincé	Verre	400 gr	CHF 14.65	_____
_____	1002	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	200 gr	CHF 8.75	_____
_____	1006	«Saveur d'Asie» Emincé	Verre	400 gr	CHF 12.15	_____
_____	1003	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	200 gr	CHF 10.30	_____
_____	1007	«Célestine Bombay» Emincé	Verre	400 gr	CHF 15.75	_____
_____	1004	Stroganoff	Verre	200 gr	CHF 10.70	_____
_____	1008	Stroganoff	Verre	400 gr	CHF 16.50	_____
_____	1010	Seitan belle jardinière	Verre	200 gr	CHF 9.80	_____
_____	1009	Seitan belle jardinière	Verre	400 gr	CHF 14.60	_____
_____	1011	Spezzatino alla nonna	Verre	200 gr	CHF 11.00	_____
_____	1012	Spezzatino alla nonna	Verre	400 gr	CHF 16.25	_____
_____	1013	Hachi «Maison»	Verre	200 gr	CHF 11.50	_____
_____	1014	Hachi «Maison»	Verre	400 gr	CHF 16.70	_____
_____	2003	Nouilles tournées bio	Sachet	500 gr	CHF 6.10	_____
_____	5001	Chutney de manque - de pêche - d'abricot	Cart. à 3 verres	100 gr	CHF 19.50	_____
_____	5002	Chutney de pêche	Verre	100 gr	CHF 7.20	_____
_____	5003	Chutney de mangue	Verre	100 gr	CHF 7.80	_____
_____	5004	Chutney d'abricot	Verre	100 gr	CHF 7.00	_____
_____	7001	Corbeille cadeaux (1x Rillettes Gourmet-Party, 1x crème basilico, 1x Seitan Traditionnelle, 1x Hachi maison, 1x 250 gr Terrine, nouilles bio)	Corbeille	CHF	60.00	_____
		Port et frais emballage écologique			Total	_____

Nom und Vorname:

Nom/Prenom: _____

Adresse: _____

Code postale, lieu: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Talon de commande, à envoyer à la Fondation Franz Weber, «Grand V», case postale, 1820 Montreux, Fax 021 964 57 36
Fini à l'expédition dans les trois jours ouvrables



Medaillons GrandV
Recette pour 4 personnes

- 250gr Terrine Grandhôtel
- 50gr farine
- 3 oeufs
- sel aux herbes
- 50g parmesan râpé
- 5g herbes fraîches haché
- 20 g huile d'olive
- 8 brochettes en bois

Préparation

1. Couper la terrine en 8 tranches et former celles-ci en rondelles
2. Fixer les bords de Seitan avec les brochettes en bois et mettre au frais pendant 15 minutes
3. Retourner les médaillons dans la farine
4. Bien mélanger les oeufs avec les herbes, le sel et le parmesan
5. Tremper les médaillons dans la préparation œufs-fromage et les faire frire à la poêle dans l'huile d'olive. Arranger les médaillons dorés dans la sauce. Servir avec des légumes frais du marché et des pommes sautées



2 Terrines „Grandhôtel“ à 250gr au prix de...

30.- CHF*

...au lieu de 35.- CHF

offre valable jusqu'au 31 octobre 2008

Sauce

- 1verre Crème «Basilico» GrandV
- 1.5dl Joghurt nature
- 50g Huile d'olive
- 1c. à soupe Ciboulette hachée
- Sel, poivre

Préparation

Faire chauffer doucement, en remuant constamment, la crème gourmande «Basilico» GrandV dans une casserole. Ajouter tout en remuant le yoghurt et l'huile d'olive, puis enlever la casserole de la plaque. Saler et poivrer selon votre goût. Avant de servir, y mêler doucement la ciboulette finement coupée

Bon appétit
votre
Stefan Lanz



GRAND Terrine «Grandhôtel»
Nouveauté absolue dans le domaine de la terrine. Jusqu'à présent, il était difficile de trouver des terrines végétales sans gélatine ou ?ufs. Vous pouvez servir cette terrine savoureuse comme il vous plaira: en entrée, en repas léger ou en repas principal, accompagnée de pommes de terre cuites et d'une salade. Composition: La terrine est composée de fines tranches de Seitan, et elle est remplie de Tofu fumé, d'herbes, de pistaches, de crème et d'épices divers.

GRAND «Rillettes» Gourmet-Party
A varier selon les goûts: cette pâte à tartiner piquante s'emploie aussi bien sur des tranches de pain, sur des crackers, pour décorer des créations d'apéritifs ou diluée avec du lait ou du bouillon de légume comme sauce à tremper pour légumes et pain, ou encore pour farcir des pommes de terre au four, etc. Composition: Tofu, noix, moutarde, herbes fraîches, épices.

GRAND Emincé «Savour d'Asie»
Un plat piquant et savoureux qui vous emmène en Asie, le temps d'une évasion culinaire. Vous pouvez affiner ce plat de base de diverses variations créatives. A servir avec du riz basmati par exemple. Composition: Seitan émincé, légumes Sichuan, huile de sésame, Sweet Chili, bouillon de légumes et épices.

GRAND Emincé «Traditionnelle»
Qui ne connaît pas l'Emincé Zurichois ! Vous pouvez utiliser ce plat «Gourmet» dans sa version originale ou ajouter des ingrédients à votre guise. Accompagnez de rösti. Très bon également avec des pâtes. Composition: Seitan émincé, champignons frais, crème, bouillon de légumes.

Exposition de tableaux du peintre Walti Blum de Lucerne au Kurhaus de Giessbach

du 24 septembre au 12 octobre 2008, de 10 à 17 heures

20% de la recette de cette vente de tableaux sont versés au profit de la fondation Franz Weber pour la campagne contre le massacre des phoques au Canada

Die Ausstellung findet im Saal des Giessbach-Kurhauses statt, Grandhotel Giessbach, 3855 Brienz.

Auskünfte über Hotel und Restaurant unter: 033 952 25 25, www.giessbach.ch



servateur, l'impressionnent et l'émeuvent.

Lors de mes entretiens avec Walter Blum, j'ai ressenti l'importance majeure qu'il accorde à la couleur: c'est une somme de vécu sentimental et émotionnel qu'il veut transmettre à ses congénères à travers sa peinture, une manière de communiquer sans parole mais chargée de sens et de message, pleine de suspense et d'émotions profondes.

Laudatio de Walter Blum

C'est avec grand plaisir que je vous présente Walter Blum, le créateur de ces merveilleuses compositions de couleurs intenses et lumineuses. Je parle sciemment de COMPOSITIONS et non d'œuvres picturales, car pour moi, l'œuvre artistique de Walter Blum est avant tout synonyme de création de couleurs qui, par leur rayonnement, captivent l'ob-

L'origine de son œuvre est intéressante. Bien que très doué pour le dessin lorsqu'il était enfant – il avait toujours les meilleures notes à l'école – il n'a pas exploité ses talents pendant des décennies. Puis sa vie a pris une autre direction: pour des raisons de santé, il a été obligé de renoncer momentanément à ses activités sportives, qu'il pratiquait de manière très intense. Il s'est trouvé tout à coup comme pri-

vé de son profond attachement à la nature, à l'univers des montagnes et à l'infinie splendeur de couleurs qu'elles offrent. C'est dans ce contexte d'infortune que Walter Blum commença à peindre – d'abord dans le style figuratif, mais peu à peu, le facteur couleur s'infiltra de plus en plus dans son œuvre – comme un virus, ainsi qu'il le dit lui-même – cela devint une obsession qui ne le quitta plus! Fort heureusement!

Entre-temps, il recouvrit ses capacités sportives et reprit ses contacts quotidiens avec la nature, sans pour autant abandonner sa trajectoire artistique, qui ne cessa d'évoluer et de se perfectionner sous l'égide de ses maîtres Walter Marti et Oskar Rüttsche. Peu à peu, il s'orienta vers la technique du pastel, mais le message resta le même: Couleur, Communication, Couleur.

Aujourd'hui, Walter Blum a son propre atelier à Kriens, où il travaille corps et âme "par poussées" – quand le virus le prend, selon ses termes. Et voilà le résultat – 12 expositions dans toute la Suisse – en espérant que ce virus le tiendra longtemps, très longtemps encore...

Immergez-vous dans les profondeurs de cette magnificence de couleurs – du bonheur et du réconfort à l'état pur, dans un monde où la culture des émotions et des relations humaines part à la dérive.

Pour finir, j'aimerais ajouter que 20% de la recette de cette vente de tableaux sont versés au profit de la fondation Franz Weber pour la campagne contre le massacre des phoques au Canada; ainsi, la boucle de la création et de la vie se trouve-t-elle de nouveau bouclée!

Yvonne Gozon, Lucerne

Pourquoi partir dans le lointain, Giessbach est si proche



GISSBACH

"Magie d'automne à Giessbach" 3 x nuits dont 1 gratuite

offre valable du 1er au 24 octobre 2008

Arrivée possible: dimanche/lundi/mardi/mercredi

Chambre double romantique	Sfr. 580.--	au lieu de Sfr. 750.--
Chambre double belvue	Sfr. 720.--	au lieu de Sfr. 960.--
Juniorsuite	Sfr. 860.--	au lieu de Sfr. 1'170.--
Suite Giessbach	Sfr. 1'040.--	au lieu de Sfr. 1'470.--
Chambre simple romantique	Sfr. 340.--	au lieu de Sfr. 435.--

Prix par chambre pour trois nuits, buffet petit-déjeuner inclus,

Savourez de bons plats grâce à notre offre culinaire:

1 soirée avec un succulent menu au Parkrestaurant
en face des chutes de Giessbach

1 soirée avec un menu de dégustation raffiné au

Restaurant gastronomique Le Tapis Rouge

Sfr. 168.-- par personne



Grandhotel Giessbach, CH-3855 Brienz BE, Tél +41 (0)33 952 25 25, Fax +41 (0)33 952 25 30, grandhotel@giessbach.ch, www.giessbach.ch